



RAPPORT 2011

de l'Observatoire Prospectif des
métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



**Commission Paritaire Nationale
professionnelle de l'Emploi et
de la formation professionnelle
dans les transports routiers et les
activités auxiliaires du transport
(CPNE)**



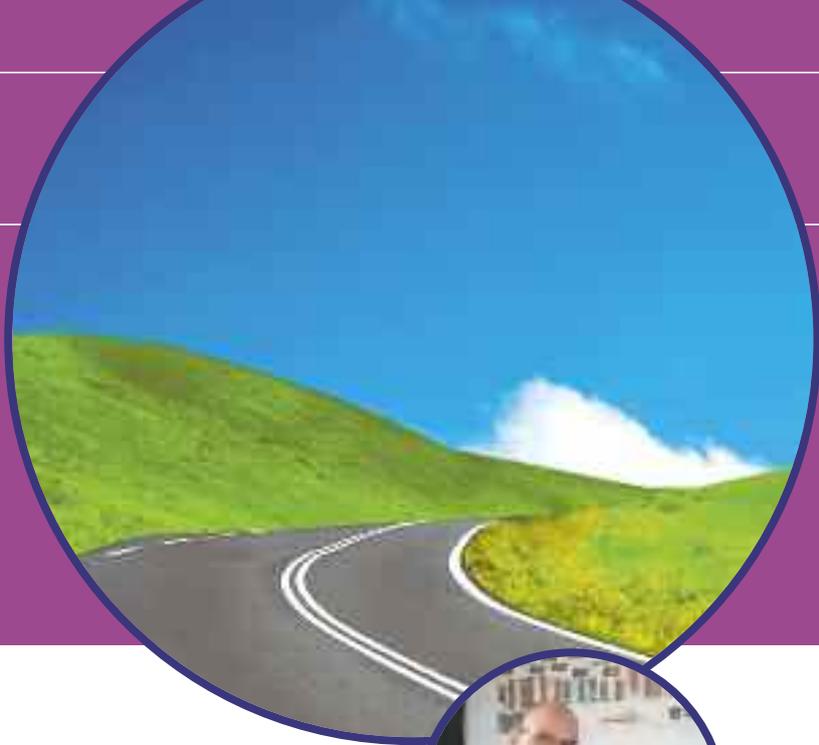


RAPPORT 2011

Sommaire

Edito	5
Bilan 2010 des activités de la CPNE	6
Bilan 2010 des activités de l'OPTL	9
Champ d'application et d'observation	10
Etablissements	16
Effectifs	22
Démographie	34
Mouvements de main d'œuvre	37
Intérim	44
Marché du travail	45
Formation	58
Insertion professionnelle	71
Contexte économique général	73
Prospective	74

Edito



De l'Accord National Interprofessionnel à l'accord de branche du 1^{er} février 2011

Cette 21^{ème} édition, comme chaque année, nous offre la possibilité, et le plaisir, de nous retrouver et de faire ensemble le bilan de l'évolution des effectifs des salariés et entreprises de la branche, de la formation professionnelle et de faire un focus sur un thème particulier.

Pour cette année je me plie à l'exercice imposé avec délectation et vous propose d'aborder l'accord national relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie, à la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels ainsi qu'à l'emploi dans les transports, et ce qui sera dévolu à la CPNE et l'OPTL.

Entre notre rapport précédant et celui-ci il n'aura échappé à personne que la crise est passée par là.

Bien que la reprise se dessine, elle reste discrète, ce qui préfigure d'une augmentation de la formation, une reprise des embauches dans les transports, même si celle-ci tarde dans le transport routier de marchandises.

Ce tableau de bord sera également l'occasion de présenter de nouveaux paramètres et de prendre en compte les derniers ajustements de Pôle emploi, ce qui aura pour conséquence de revoir nos chiffres prévisionnels de l'année dernière et de faire cohabiter, dans certains cas deux résultats, avant et après ajustement.

Cette année 2011 verra la sortie dans la même année de deux tableaux de bord. Puisque le comité de pilotage a décidé de publier les données entre le 15 et le 20 décembre de chaque année. L'intérêt serait ainsi de présenter en décembre de l'année N des chiffres en date du 1^{er} janvier de l'année N.

Enfin, la CPNE ainsi que l'OPTL ont fait le choix de renforcer leur gouvernance et de se doter d'un règlement intérieur et de passer des conventions avec les institutionnels de la formation professionnelle.

Le Président
Maxime DUMONT

Bilan 2010 des activités de la CPNE

Dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport, les partenaires sociaux, après avoir entrepris une démarche identique dont la dernière grande étape est l'Accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 25 novembre 2004, ont finalisé la rénovation de l'édifice de la formation professionnelle et de l'emploi en signant le 01 février 2011 l'accord de branche sur la formation professionnel et l'emploi.

La coordination entre les instances ou acteurs intervenant dans les domaines de la formation professionnelle et de l'emploi, est posée comme un principe majeur ;

- coordination entre les missions et compétences des partenaires sociaux et celles de l'Etat ou des Régions.
- coordination entre les instances et acteurs en distinguant les structures politiques, les structures techniques et les structures de financement ou de gestion.
- coordination entre les instances et acteurs impliqués au niveau national et ceux impliqués au niveau régional, le niveau national ayant vocation à être centralisateur ou consolidateur.

Sur ce dernier point, la démarche de représentation régionale doit être généralisée et renforcée dans la perspective de mise en place de structures permettant d'assurer à la branche la reconnaissance de sa représentativité dans les Régions en matière de formation professionnelle et d'emploi.

Cette reconnaissance est indispensable à la prise en compte des spécificités et des diversités des activités et métiers des transports routiers plus particulièrement dans l'élaboration des plans régionaux de développement des formations professionnelles (PRDF) avant leur contractualisation entre l'Etat et les Régions.

La rénovation de l'édifice de la formation professionnelle et de l'emploi doit naturellement s'inscrire dans une démarche paritaire dont le périmètre doit être clairement défini au regard des missions des instances qui le composent, que leur champ de compétence soit national ou régional.

La Commission est instituée par l'article 25 de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

La CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de

l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit les orientations et les priorités de la branche en matière de formation professionnelle ; elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche (OPCA Transports, Groupes AFT-IFTIM et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi -CPC « Transport et Logistique »- et du ministère de l'éducation nationale -CPC « Transport, Logistique, Sécurité et autres services ».

En matière d'emploi et de qualification, la CPNE a notamment pour attributions de :

- permettre l'information réciproque des organisations patronales et salariales membres sur la situation de l'emploi et des qualifications, ainsi que sur leur évolution ;
- analyser la situation de l'emploi et des qualifications ainsi que leur évolution, tant qualitative que quantitative, afin d'aider les entreprises à construire leur politique de formation, et les salariés à bâtir leurs projets professionnels ;
- identifier les indicateurs du tableau de bord de l'emploi et de la formation professionnelle les plus pertinents au regard de sa finalité, les faire évoluer aussi bien dans leur contenu que dans leur traitement ;
- tenir à jour la liste des certifications du secteur figurant au répertoire national de la certification professionnelle ;
- faire évoluer périodiquement la liste des titres, diplômes et qualifications ouvrant droit à un financement au titre des priorités de branche ;
- favoriser la création de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) en veillant à la plus grande transversalité possible de ces CQP, comme dans le transport de fond et valeur ou encore dans le déménagement ;
- s'assurer d'une mise en œuvre effective des possibilités de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ;



- concourir à l'insertion professionnelle des jeunes.

La CPNE est, par ailleurs, consultée préalablement à la conclusion des accords en faveur du développement de l'emploi et des compétences dès lors que sont sollicités des concours financiers de l'Etat ; elle est, ensuite, informée des conclusions de ces accords.

Elle donne également son avis sur les objectifs et les modalités de mise en œuvre des actions cofinancées par le fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) sur la qualification et la requalification des salariés et des demandeurs d'emploi.

En matière de formation professionnelle, la CPNE a notamment pour attributions de :

- participer à l'étude des moyens de formation, de perfectionnement et de réadaptation professionnels existants pour les différents niveaux de qualification ;
- rechercher avec les pouvoirs publics et l'ensemble des organisations intéressées, notamment sur la base de l'examen de l'évolution de l'emploi et des qualifications, les mesures propres à assurer la pleine utilisation, l'adaptation et le développement de ces moyens ;
- formuler à cet effet toutes observations et propositions utiles et préciser notamment les conditions d'évaluation des actions de formation ;
- suivre l'application des accords conclus à l'issue de la négociation triennale de branche sur les objectifs, les priorités et les moyens de la formation professionnelle ;
- faire le bilan de l'application du dispositif de la professionnalisation (contrats et périodes) ;
- examiner les moyens nécessaires au bon exercice de la mission des tuteurs.

La CPNE est, par ailleurs, consultée préalablement à la conclusion d'engagement de développement de la formation entre l'Etat et la Profession ; elle est, ensuite, informée de l'exécution desdits engagements.

Elle donne également son avis sur le contenu et les conditions de mise en œuvre des contrats d'objectifs visant au développement coordonné des différentes voies de formation professionnelle, notamment l'apprentissage et les contrats et périodes de professionnalisation.

Dans le cadre de ses attributions, la CPNE procède chaque année à l'examen :

- des informations sur les activités de formation professionnelle continue (contenus, objectifs, validation) menées dans la profession ;
- de l'adéquation des budgets prévisionnels des différents organismes -au regard des besoins de la branche et des objectifs définis par les partenaires sociaux en matière d'emploi, de qualification et de formation professionnelle- et de l'évolution des mesures de financement qu'ils mettent en œuvre ;
- de l'évolution des diplômes et titres définis par les instances relevant des ministères habilités à délivrer des certifications ;
- de l'évolution des qualifications professionnelles devant être développées par les dispositifs de professionnalisation (contrats et périodes).

La CPNE est dotée d'un règlement intérieur qui fixe sa composition en identifiant les organismes et/ou opérateurs techniques invités à participer à ses travaux avec les représentants des organisations professionnelles patronales et des organisations syndicales représentatives des entreprises et des salariés dans le champ de compétence de la CCNTR.

Il est institué un Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), placé sous l'égide de la CPNE. Les organisations membres de droit de la CPNE (partenaires sociaux et personnalités invitées à participer aux travaux) se réunissent dans le cadre de l'OPTL au moins quatre fois par an.

Sur un plan général, l'OPTL, a pour attribution de contribuer à une meilleure information et orientation des entreprises, des salariés ainsi que des demandeurs d'emploi par le recensement et la diffusion d'informations quantitatives et qualitatives sur l'emploi, les qualifications, la formation et l'évolution des métiers. Il contribue également par une approche prospective à prévoir les évolutions et orienter le dispositif de formation.

Au sein de l'OPTL, est constitué un Comité paritaire de pilotage de l'observatoire.

Ce comité rend régulièrement compte de l'avancée de ses travaux à la CPNE.

Sur la base des informations sur l'emploi, les qualifications et les formations recueillies sur initiative de la CPNE par région auprès des entreprises et des instances compétentes, le Comité paritaire de pilotage est chargé de préparer un rapport annuel de l'évolution quantitative et qualitative des emplois et des qualifications. Il s'appuie pour se faire sur les tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation et sur leur consolidation nationale. Il est également chargé de veiller à la bonne diffusion des travaux de l'OPTL.

Le rapport annuel précité est présenté chaque année par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels, et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi. La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Pour ce faire les OPTL régionaux sont dotés d'une présidence paritaire, d'un règlement intérieur et d'une convention de fonctionnement avec l'OPCA de branche.

La CPNE travaille en étroite collaboration avec l'OPCA Transports qui mène une politique de financement incitative au développement de la formation professionnelle continue des salariés ainsi que de la sécurisation des parcours professionnels des salariés, des jeunes et des demandeurs d'emploi s'inscrivant dans les axes des priorités définies par la CPNE.

Les priorités de formation professionnelle dans la branche sont définies dans le cadre de la CPNE ; elle procède régulièrement à leur mise à jour.

Les orientations et priorités de formation professionnelle, de même que leurs mises à jour, se traduisent par des engagements financiers à la charge de l'OPCA Transports et peuvent l'amener à modifier ses règles de prise en charge.

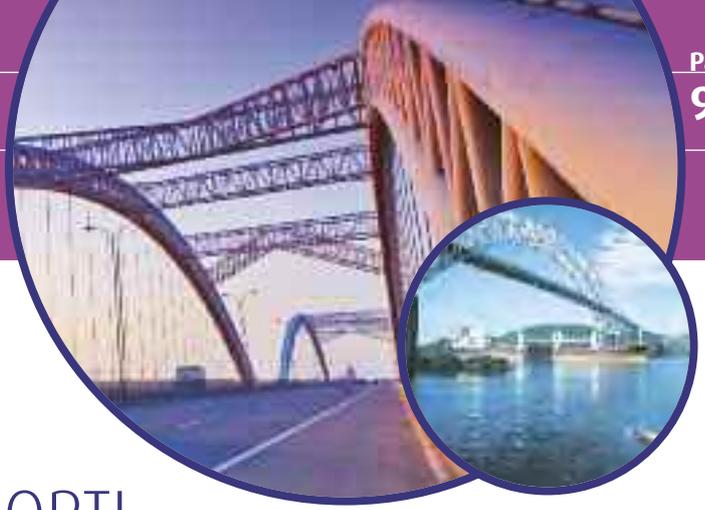
Afin d'éviter tout dysfonctionnement du dispositif de formation professionnelle lié à ces éventuelles modifications, la définition des orientations et priorités visées ci-dessus et leurs mises à jour font l'objet d'une concertation avec les représentants de l'OPCA Transports au sein de la CPNE.

Afin de répondre à l'objectif de coordination entre les différents acteurs une convention est conclue entre les représentants des organismes membres de la CPNE qui contribuent au développement de la formation professionnelle de la branche (que leur contribution soit de nature pécuniaire ou en ingénierie) ; le périmètre de cette coordination et les modalités de sa mise en œuvre, tant au plan national que régional, sont fixés par la CPNE sur proposition des représentants des organismes concernés.

Maxime DUMONT

Président CPNE





Bilan 2010 des activités de l'OPTL

L'édition 2010 du rapport annuel de l'OPTL présente les données disponibles les plus récentes relatives aux emplois et aux qualifications dans la branche conventionnelle : par exemple, si l'analyse des emplois et de leurs caractéristiques est arrêtée au 31 décembre 2009, le marché du travail et la formation sont appréhendés jusqu'au 31 décembre 2010.

Elle est marquée par un enrichissement des informations statistiques présentées et une méthodologie revisitée.

● **Méthodologie** : il s'est agit d'abord, pour la présentation des évolutions, de caler les résultats de l'enquête que nous menons auprès des établissements sur les statistiques Pôle emploi, champ UNEDIC, définitives (après rectification par Pôle emploi), alors qu'elles restaient précédemment calées sur les statistiques provisoires. Ensuite, les coefficients d'ajustement utilisés pour les codes d'activité qui ne sont que partiellement dans notre branche conventionnelle ont été actualisés par voie d'enquête. Ces inflexions sont explicitées plus loin dans une rubrique « Changements méthodologiques de l'édition 2011 ».

● **Enrichissement des statistiques :**

- **Défaillances d'entreprises** : elles sont présentées par cause ;
- **Marché du travail** : de nouveaux indicateurs permettent d'approfondir la connaissance de l'évolution des offres et demandes d'emploi dans un contexte conjoncturel troublé ;
- **Formation** : la rubrique a été étoffée par la présentation des diplômes, titres professionnels et CQP délivrés, des chiffres plus détaillés sur l'apprentissage, et aussi une exploitation des déclarations fiscales 24-83 ;
- **VAE** : une information exhaustive est présentée, avec les réussites ;

- **Insertion** : les résultats des enquêtes de placement de Promotrans ont été ajoutés ;
- des informations nouvelles ont également été apportées grâce à l'enquête menée en région, dont le questionnaire a été comme chaque année aménagé par le comité de pilotage de l'OPTL : elles ont trait au recours aux ruptures conventionnelles ou encore au DIF non prioritaire.

A noter qu'à partir de cette année, les établissements avec salarié de la branche conventionnelle pourront spontanément, et de manière tout à fait sécurisée, répondre à notre enquête en se connectant sur le site www.optl.fr avec leur numéro SIRET.

Le 2 juin 2010, ont été organisées les 3^{ème} rencontres nationales de l'OPTL destinées à « comprendre et mesurer les indicateurs ». Des participants de toutes les régions ont été conviés à prendre part à quatre ateliers thématiques, préparés par le comité de pilotage de l'OPTL :

- **Atelier 1** : Les Tableaux de Bord : finalités, évolutions et positionnement dans le paysage institutionnel national et régional.
- **Atelier 2** : Les éléments d'analyse de la mobilité professionnelle et leurs limites.
- **Atelier 3** : Comprendre les évolutions démographiques de la population salariée.
- **Atelier 4** : Les apports de la cartographie dans le cadre d'une régionalisation de l'information.

En 2011, les travaux de l'OPTL seront résolument tournés vers une prospective de court, moyen et long termes, rendue plus difficile par les chocs et heurts conjoncturels de ces toutes dernières années.

Champ d'application et d'observation

Conformément aux objectifs généraux définis par les partenaires sociaux, la Commission Paritaire Nationale professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNE) est chargée, notamment :

- d'établir et de tenir à jour les définitions des familles professionnelles qui regroupent les emplois de ces secteurs d'activité ;
- d'évaluer la répartition des postes de travail entre ces familles professionnelles ;
- de prévoir chaque année les évolutions du nombre d'emplois et de la demande de formation continue.

Le Comité paritaire de pilotage de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), créé par l'Accord du 25 novembre 2004 relatif à la formation professionnelle et à l'emploi dans les

transports routiers et les activités auxiliaires du transport, mis en place sous l'égide de la CPNE, est chargé de préparer un bilan annuel de l'évolution qualitative et quantitative des emplois et des qualifications.

Les éléments d'information figurant dans cette brochure s'inscrivent dans le cadre de ce bilan annuel.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels, aux membres de la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle.

En outre, dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications.

Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (dans la nouvelle NAF REV.2)

NAF REV. 2

Transport routier de marchandises (TRM)

- 49.41A Transports routiers de fret interurbains
- 49.41B Transports routiers de fret de proximité
- 53.20Z Autres activités de poste et de courrier
- 80.10Z Activités de sécurité privée (*)

Transport routier de voyageurs (TRV)

- 49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs
- 49.39B Autres transports routiers de voyageurs

Déménagement (DEM)

- 49.42Z Déménagement

Location (LOC)

- 49.41C Location de camions avec chauffeur
- 77.12Z Location et location-bail de camions (*)

Auxiliaires de transport (AUX)

- 52.29A Messagerie, fret express
- 52.29B Affrètement et organisation des transports (*)

Prestataires logistiques (PRL)

- 52.10B Entreposage et stockage non frigorifique (*) (**)

Transport sanitaire (TRS)

- 86.90A Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

(**) Depuis le 1^{er} février 2005, sont entrées dans le champ de cette même convention collective certaines activités logistiques identifiées par référence au code 52.10B de l'Entreposage non frigorifique.



Le rapport emploi également à plusieurs reprises l'expression « **activité Marchandises** » pour désigner le regroupement des secteurs transport routier de marchandises (TRM), déménagement (DEM), activités auxiliaires (AUX),

loueurs (LOC) et prestataires logistiques (PRL), ainsi que l'expression « **transport routier de personnes** » qui recouvre le transport routier de voyageurs (TRV) et le transport sanitaire (TRS).

● Les outils statistiques dédiés dont s'est doté l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL)

Une enquête annuelle auprès d'un échantillon représentatif d'établissements de la branche conventionnelle

En complément des sources statistiques publiques, une enquête annuelle, réalisée depuis 1990 par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Etudes de l'AFT permet d'avoir une meilleure approche des spécificités de l'emploi dans la branche conventionnelle.

La méthode d'échantillonnage repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur d'activité. Pour le présent bilan, 2 730 questionnaires recueillis en 2010 auprès d'autant d'établissements ont été exploités (soit une progression de 2,5 points par rapport à 2009), représentant 67 918 salariés. La statistique UNEDIC sert de pierre angulaire au calcul des pondérations statistiques (sur les établissements et les effectifs) pour redresser les données. L'enquête porte ainsi sur 7,3 % des établissements et 10,7 % des salariés de la branche conventionnelle. L'intervalle de confiance (« marge d'erreur ») des données nationales figurant dans la présente brochure se situe en deçà de 2 %.

Cette enquête permet à la Commission Paritaire Nationale professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNE) de présenter des informations chiffrées au plan national et régional par l'élaboration de Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle. La Profession dispose ainsi d'un outil de connaissance, de dialogue et d'action en matière d'emploi, de qualification et de formation dont la fiabilité est démontrée chaque année.

Un grand nombre d'indicateurs présentés ici sont issus de l'exploitation de cette enquête.

Une ventilation des effectifs selon une nomenclature des emplois propre à la branche conventionnelle

Les données d'enquête permettent notamment la ventilation des effectifs en familles professionnelles selon une nomenclature des emplois spécifique à la branche conventionnelle.

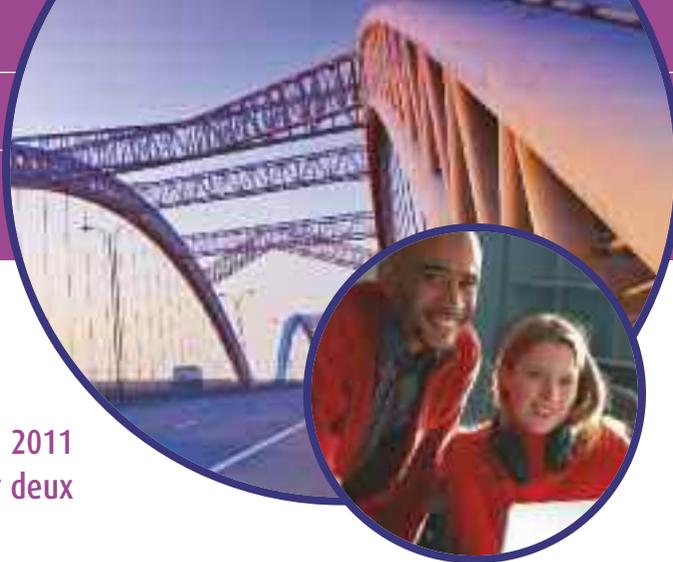
Une famille professionnelle est constituée par l'ensemble des emplois qui correspondent à une même finalité et à une même technicité professionnelle, quel que soit le niveau de compétence dans cette technicité. C'est l'ensemble des emplois liés à l'exercice d'une activité de l'entreprise ou à un domaine de l'administration de l'entreprise ; c'est l'espace naturel dans lequel évoluent habituellement les salariés, et à l'intérieur duquel se produit l'évolution la plus fréquente de carrière.

Remerciements

Le présent document a été réalisé par le Département des Etudes Transport & Logistique de l'AFT, sur la base d'une part des résultats de l'enquête terrain menée par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Etudes (DRIE) de l'AFT, et d'autre part des informations collectées auprès de différents pourvoyeurs de données. Son élaboration a fait l'objet d'un suivi attentif par les membres du comité de pilotage OPTL. L'ensemble des structures paritaires de la formation professionnelle des transports routiers et activités auxiliaires y sont associées : CPNE, OPCA, fédérations patronales, organisations salariales. Que tous ceux qui ont pris part à ces travaux en soient remerciés.

Les familles professionnelles de la branche conventionnelle

CODES	DENOMINATIONS	DEFINITIONS
● 1	DIRECTION	<i>Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises (au moins un salarié) et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.</i>
● 2	GESTION	<i>Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.</i>
● 3	VENTES/ACHATS	<i>Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.</i>
● 4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION	<i>Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les unes et les autres propres aux activités du transport.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Transports routiers et messagerie/fret express • Transports multimodaux • Déménagements • Location • Entreposage • Transport de voyageurs • Transport sanitaire 	
● 5	MANUTENTION/MAGASINAGE	<i>Emplois liés aux opérations de manutention, de stockage et de magasinage.</i>
● 6	CONDUITE	<i>Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.</i>
● 6.1	• Transport de personnes	
● 6.1.1	> Transport de voyageurs	
● 6.1.1.1	> 1 ^{er} groupe	<i>Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.</i>
● 6.1.1.2	> 2 ^{ème} groupe	<i>Emplois autres que ceux relevant du 1^{er} groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc...).</i>
● 6.1.2	> Transport sanitaire	<i>Emplois de conducteurs ambulanciers.</i>
● 6.2	• Transport de marchandises	
● 6.2.1	> 1 ^{er} groupe	<i>Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.</i>
● 6.2.2	> 2 ^{ème} groupe	<i>Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.</i>
● 6.2.3	> 3 ^{ème} groupe	<i>Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc...).</i>
● 7	MAINTENANCE DES VEHICULES	<i>Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier).</i>
● 8	INTERPROFESSIONNEL	<i>Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).</i>



● Changements méthodologiques de l'édition 2011 L'édition 2011 du rapport OPTL est marquée par deux inflexions méthodologiques :

Le « calage » des données d'enquête sur les statistiques UNEDIC définitives

Les résultats de l'enquête menée par les CREF auprès des entreprises sont calés sur les statistiques Pôle emploi, champ UNEDIC, qui servent à redresser les données : les réponses de l'échantillon enquêté, sélectionné selon la méthode des quotas, sont ainsi extrapolées à l'ensemble de la population étudiée. A ce jour, la statistique UNEDIC disponible donne un nombre d'établissements et un effectif salarié au 31 décembre 2009, et cette statistique est provisoire (dite aussi « semi-définitive »). Néanmoins, cette statistique sera révisée l'an prochain, donnant lieu à la production d'une statistique « définitive ». Les résultats définitifs sont disponibles un an après la publication des résultats provisoires (à ce jour, chiffres définitifs jusqu'au 31/12/2008, et provisoires au 31/12/2009).

Jusqu'à la présente édition du rapport OPTL, les résultats de l'enquête menée par les CREF étaient calés sur la statistique UNEDIC provisoire, et n'étaient pas révisés avec la parution de la statistique définitive. Désormais, les résultats d'enquête de la dernière année sont exprimés dans une version provisoire, en attendant que l'UNEDIC révise ses statistiques, mais toutes les données d'enquête des années précédentes ont fait l'objet d'une correction tenant compte des statistiques UNEDIC définitives.

L'actualisation des coefficients d'ajustement

Quatre codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective des transports routiers et activités auxiliaires :

- **52.29B – Affrètement et organisation des transports :** les activités spécifiques d'auxiliaires de transport maritime, aérien, ainsi que les autres auxiliaires des transports sont également hors champ de la Convention collective ;
 - **52.10B – Entreposage et stockage non frigorifique :** appartiennent au champ de la convention collective les établissements dont l'activité d'entreposage non frigorifique est exercée à titre principal, et qui interviennent pour le compte de tiers (les marchandises n'appartiennent pas à l'entreprise).
- Pour ces codes d'activité, l'appréciation du nombre d'établissements et de salariés relevant du champ de la Convention collective s'effectue donc sur la base d'un ajustement. A l'occasion de l'entrée dans le champ de la Convention collective des activités logistiques (anciennement 631E – Entreposage non frigorifique), celui-ci a été estimé par voie d'enquête fin 2005 - début 2006. Concernant le 80.10Z, les coefficients d'ajustement sont revus périodiquement à partir de ré-évaluations de l'effectif salarié national des transporteurs de fonds.
- Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle nomenclature d'activité de l'INSEE (NAF rév. 2), l'Observatoire a décidé de mener une nouvelle enquête destinée à actualiser les coefficients d'ajustement. Le panel a été constitué selon la méthode des quotas, par secteurs d'activité et classes de taille. L'enquête s'est déroulée par voie téléphonique en janvier 2010. La question s'énonçait facilement : « Appliquez-vous la convention collective des transports routiers des activités auxiliaires ? ». 1 546 établissements des codes NAF 52.10B, 52.29B, 77.12Z y ont répondu, ce qui porte le taux de sondage à 26 %.
- Suite à cette investigation par voie d'enquête, les coefficients d'ajustements des activités 7712Z, 5229B et 5210B ont été corrigés pour l'année de référence 2009.
- **80.10Z – Activités de sécurité privée :** ce code comprend les sous-activités de gardiennage et d'enquêtes et sécurité qui n'appartiennent pas au champ de la Convention collective, que seule la sous-activité de transports de fonds intéresse ;
 - **77.12Z – Location et location-bail de camions :** la location et location-bail de véhicules de loisirs, incluse dans ce code d'activité, est hors champ de la Convention collective ;

L'enquête a montré que l'application des coefficients de l'ancien ajustement sous-estimait le nombre d'établissements et de salariés de la branche au 31 décembre 2009 : le différentiel entre les deux ajustements est ainsi de 4 points pour les établissements et de 6 points

pour les salariés. Pour l'entreposage non frigorifique, le différentiel est particulièrement marqué puisque l'enquête a mis en évidence que, dans ce secteur, les salariés relevant du champ de la Convention collective sont près de 2,5 fois plus nombreux qu'estimés avec l'ancien ajustement.

Comparaison de l'ancien et du nouvel ajustement

Codes NAF Rév. 2	Variation par rapport à la situation actuelle		Coefficients du nouvel ajustement		Coefficients de l'ancien ajustement	
	Etablissement	Effectif	Etablissement	Effectif	Etablissement	Effectif
Activités de sécurité privée						
80.10Z	0 %	0 %	6,24 %	6,24 %	6,24 %	6,24 %
Location et location-bail de camions						
77.12Z	4 %	11 %	83,48 %	88,41 %	80,00 %	80,00 %
Affrètement et organisation des transports						
52.29B	28 %	33 %	93,45 %	96,81 %	73,00 %	73,00 %
Entreposage et stockage non frigorifique.						
52.10B	241 %	150 %	48,35 %	55,36 %	14,27 %	22,31 %
Total	4 %	6 %				

Ce changement d'ajustement crée une rupture dans les séries. Aussi, les évolutions dans le temps seront-elles appréhendées sous forme indicielle et de taux d'évolution calculés sur la base de l'ancien ajustement. Les résultats d'enquête portant sur l'année 2009 seront systématiquement présentés

dans le nouvel ajustement, mais aussi, de manière transitoire pour l'édition 2011 du rapport OPTL, dans l'ancien ajustement (double affichage) chaque fois que les résultats des deux ajustements différeront significativement.



Les effectifs au regard des sources statistiques publiques

Au plan national, Pôle emploi communique sur le champ UNEDIC des statistiques annuelles sur les effectifs des entreprises de transport routier et des activités auxiliaires du transport.

Effectifs des salariés présents au 31 décembre

	2009 (*)	2009 (*)	2008 (**)
	Nouvel ajustement	Ancien ajustement	Ancien ajustement
TRM	321 798	321 798	335 783
TRV	84 608	84 608	80 917
DEM	11 768	11 768	12 916
LOC	23 304	22 911	24 534
AUX	104 474	89 459	94 477
PRL	36 197	14 475	14 433
TRS	50 425	50 425	48 709
TOTAL	632 573	595 444	611 769

(*) Statistique brute (semi-définitive)

(**) Statistique rectifiée (définitive)

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC). La statistique UNEDIC a été ajustée pour les activités n'appartenant que pour partie au champ de la Convention Collective des transports routiers et activités auxiliaires.

En 2009, les effectifs salariés de la branche conventionnelle ont chuté de -2,7 %.

La statistique UNEDIC rectifiée de l'année 2008 est légèrement inférieure à la statistique provisoire annoncée l'an dernier pour 2008 par Pôle emploi au niveau du champ conventionnel. Il s'en suit que, de façon définitive, l'évolution des effectifs salariés de la branche conventionnelle s'établit à +0,1 % en 2008 (contre +0,25 % qui avait été établi sur la base des données provisoires).

Etablissements sans salarié présent au 31 décembre

	2009	2009	2008
	Nouvel ajustement	Ancien ajustement	Ancien ajustement
TRM	18 237	18 237	17 648
TRV	2 494	2 494	2 512
DEM	939	939	866
LOC	1 507	1 469	1 837
AUX	1 845	1 562	1 603
PRL	1 362	408	402
TRS	1 557	1 557	1 441
TOTAL	27 941	26 666	26 310

Source : INSEE, fichiers SIRENE. La statistique INSEE a été ajustée pour les activités n'appartenant que pour partie au champ de la Convention Collective des transports routiers et activités auxiliaires.

Par ailleurs, en 2009, les secteurs d'activité de la branche comptent 27 941 artisans ou gestionnaires d'activité à la tête d'établissements sans salarié. L'exploitation des fichiers SIRENE de l'INSEE révèle que les établissements sans salarié représentent 42 % de l'ensemble des établissements de ces secteurs.



Etablissements

Répartition des établissements par taille (tranche d'effectif salarié) et secteur d'activité détaillé au 31.12.2009

Nouvel Ajustement Codes NAF Rév. 2	Taille établissement (en nombre de salariés)					Total	Total en %
	de 1 à 4	de 5 à 9	de 10 à 49	50 et plus			
Transport routier de marchandises (TRM)							
49.41A	3 012	1 784	3 151	844	8 791		
49.41B	5 818	2 599	2 754	369	11 540		
53.20Z	276	109	112	17	514		
80.10Z	82	54	90	41	267		
Total	9 188	4 546	6 107	1 271	21 112	56,7 %	
Transport routier de voyageurs (TRV)							
49.39A	259	279	688	336	1 562		
49.39B	572	314	515	114	1 515		
Total	831	593	1 203	450	3 077	8,3 %	
Déménagement (DEM)							
49.42Z	548	370	368	16	1 302	3,5 %	
Location (LOC)							
49.41C	252	150	333	101	836		
77.12Z	165	82	125	4	376		
Total	417	232	458	105	1 212	3,3 %	
Auxiliaires de transport (AUX)							
52.29A	215	191	614	234	1 254		
52.29B	1 061	721	1 051	262	3 095		
Total	1 276	912	1 665	496	4 349	11,7 %	
Prestataires logistiques (PRL)							
52.10B	365	209	334	160	1 068	2,9 %	
Transport sanitaire (TRS)							
86.90A	1 460	1 851	1 804	31	5 146	13,8 %	
Ensemble des activités							
	14 085	8 713	11 939	2 529	37 267		
Total en %	37,8 %	23,4 %	32,0 %	6,8 %		100,0 %	



Ancien Ajustement

Taille établissement (en nombre de salariés)

Codes NAF

Rév. 2

de 1 à 4

de 5 à 9

de 10 à 49

50 et plus

Total

Total en %

Transport routier de marchandises (TRM)

49.41A	3 012	1 784	3 151	844	8 791	
49.41B	5 818	2 599	2 754	369	11 540	
53.20Z	276	109	112	17	514	
80.10Z	82	54	90	41	267	
Total	9 188	4 546	6 107	1 271	21 112	58,9 %

Transport routier de voyageurs (TRV)

49.39A	259	279	688	336	1 562	
49.39B	572	314	515	114	1 515	
Total	831	593	1 203	450	3 077	8,6 %

Déménagement (DEM)

49.42Z	548	370	368	16	1 302	3,6 %
--------	-----	-----	-----	----	-------	-------

Location (LOC)

49.41C	252	150	333	101	836	
77.12Z	158	78	120	4	361	
Total	410	228	453	105	1 197	3,3 %

Auxiliaires de transport (AUX)

52.29A	215	191	614	234	1 254	
52.29B	829	564	821	204	2 418	
Total	1 044	755	1 435	438	3 672	10,3 %

Prestataires logistiques (PRL)

52.10B	107	61	98	47	314	0,9 %
--------	-----	----	----	----	-----	-------

Transport sanitaire (TRS)

86.90A	1 460	1 851	1 804	31	5 146	14,4 %
--------	-------	-------	-------	----	-------	--------

Ensemble des activités

	13 588	8 404	11 468	2 358	35 819	
Total en %	37,9 %	23,5 %	32,0 %	6,6 %		100,0 %

Nombre d'établissements d'au moins un salarié au 31 décembre 2009

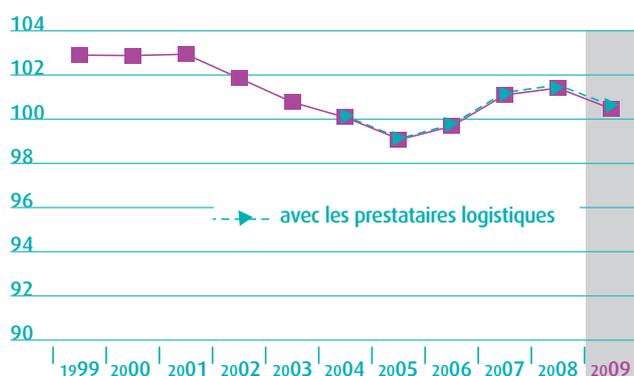
Nouvel Ajustement

37 267

Ancien Ajustement

35 819

Evolution du nombre d'établissements d'au moins un salarié au 31 décembre (indice base 100 au 31.12.2004)



Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel, ancien ajustement
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008
et semi-définitifs au 31 décembre 2009

A compter du 1^{er} février 2005, le champ conventionnel s'est élargi avec l'entrée d'activités logistiques répondant au code NAF 52.10B de l'entrepôt non frigorifique (631E dans la NAF rév. 1).

N.B. Dans le cadre de l'enquête menée au cours de l'année 2005 par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de l'AFT, qui portait sur l'année de référence 2004, l'investigation a également concerné les établissements du code NAF 52.10B. Dans la suite du document, et sauf précision contraire, les statistiques présentées incluent donc, pour les années de référence 2004 et suivantes, les prestataires logistiques.

Au 31 décembre 2009, on compte dans la branche conventionnelle 37 267 établissements calculés sur la base du nouvel ajustement (suite à la réappréciation en 2010, par voie d'enquête, de la part des établissements appliquant la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires dans les codes d'activité qui ne sont que partiellement couverts par la Convention collective), contre 35 819 établissements calculés dans l'ancien ajustement. Après 36 149 établissements au 31 décembre 2008 (résultat définitif de Pôle emploi, champ UNEDIC), calculés sur la base de l'ancien ajustement (c'est-à-dire à périmètre comparable avec 2009), le nombre d'établissements de la branche conventionnelle a ainsi chuté de -0,9 % en 2009 (après une progression de seulement +0,3 % en 2008).

La baisse a été particulièrement marquée pour les établissements intervenant sur l'activité « Marchandises », incluant le transport routier de marchandises, le déménagement, la location, les activités auxiliaires et la logistique : -1,8 % en 2009 ; or ces établissements représentent 78 % de l'ensemble des établissements de la branche conventionnelle dans le nouvel ajustement. En revanche, le nombre d'établissements du transport routier de voyageurs a progressé comme l'année précédente de +2,2 %, et celui des établissements de transport sanitaire de +1,9 %.



Créations d'établissements en 2010

	Nouvel ajustement				Ancien ajustement			
	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total
TRM	2 822	937	293	4 053	2 822	937	293	4 053
TRV	501	133	69	703	501	133	69	703
DEM	175	66	24	265	175	66	24	265
LOC	46	26	1	73	45	25	1	71
AUX	286	241	32	559	243	198	26	466
PRL	73	167	11	252	21	47	3	72
TRS	310	164	46	520	310	164	46	520
Total	4 213	1 734	477	6 424	4 117	1 570	462	6 150

Source : COFACE

ND : Non déterminé

Données ajustées au champ conventionnel

Nota Bene : la colonne « ND », pour « Non Déterminé », indique le nombre d'établissements créés en 2010 dont on ignore s'ils ont ou non des salariés.

Evolution des créations d'établissements (taux d'évolution en %)

	Evolution 2010 / 2009		
	Sans salarié	Avec salariés	Total
TRM	7 %	35 %	10 %
TRV	21 %	77 %	24 %
DEM	31 %	61 %	33 %
LOC	-27 %	223 %	-3 %
AUX	18 %	216 %	42 %
PRL	50 %	1 081 %	260 %
TRS	39 %	49 %	19 %
Total	11 %	58 %	16 %

Après avoir diminué fortement dans la branche conventionnelle en 2009 (-41 %), les créations d'établissements avec salariés reprennent avec vigueur en 2010 : +58 %. Tous les secteurs d'activité de la branche conventionnelle bénéficient de ce mouvement.

Source : COFACE

Données ajustées au champ conventionnel, ancien ajustement

Défaillances d'entreprises en 2010

	Nouvel ajustement				Ancien ajustement			
	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total
TRM	1 752	1 677	80	3 508	1 752	1 677	80	3 508
TRV	183	106	25	314	183	106	25	314
DEM	71	88	9	168	71	88	9	168
LOC	50	65	2	116	48	64	2	114
AUX	121	151	12	284	104	130	10	244
PRL	14	21	2	37	3	5	1	10
TRS	61	182	6	249	61	182	6	249
Total	2 252	2 290	135	4 676	2 222	2 252	132	4 606

Source : COFACE

ND : Non déterminé

Données ajustées au champ conventionnel

Nota Bene : la colonne « ND », pour « Non Déterminé », indique le nombre d'entreprises défaillantes en 2010 dont on ignore si elles ont ou non des salariés.

Evolution des défaillances d'entreprises (taux d'évolution en %)

	Evolution 2010 / 2009		
	Sans salarié	Avec salariés	Total
TRM	6 %	-4 %	0 %
TRV	73 %	-28 %	19 %
DEM	34 %	-22 %	0 %
LOC	-69 %	-7 %	-51 %
AUX	21 %	1 %	7 %
PRL	-27 %	-56 %	-43 %
TRS	56 %	-6 %	5 %
TOTAL	6 %	-6 %	-1 %

Source : COFACE

Données ajustées au champ conventionnel, ancien ajustement

Simultanément, les défaillances d'entreprises avec salariés marquent le pas : après une augmentation de +10 % en 2009, le nombre d'entreprises défaillantes se réduit de -6 % en 2010 dans la branche conventionnelle. Cette tendance s'observe dans tous les secteurs d'activité de la branche conventionnelle, hormis celui des auxiliaires.

Défaillances d'entreprises par cause en 2010

	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total
	Part des liquidations judiciaires (en %)			
2009	40 %	61 %	42 %	51 %
2010	27 %	54 %	16 %	40 %
Part des redressements judiciaires (en %)				
2009	3 %	13 %	3 %	8 %
2010	2 %	9 %	2 %	6 %

Source : COFACE

ND : Non déterminé

Données ajustées au champ conventionnel, ancien ajustement

Les liquidations judiciaires restent la première cause de défaillances des entreprises avec salariés de la branche, puisque 54 % d'entre elles lui sont imputables en 2010, mais leur nombre a baissé plus vite que celui des autres causes de défaillances, puisqu'elles expliquaient 61 % des défaillances en 2009 (liquidations judiciaires, dissolutions avec liquidation, conversions de redressement judiciaire en liquidation judiciaire).

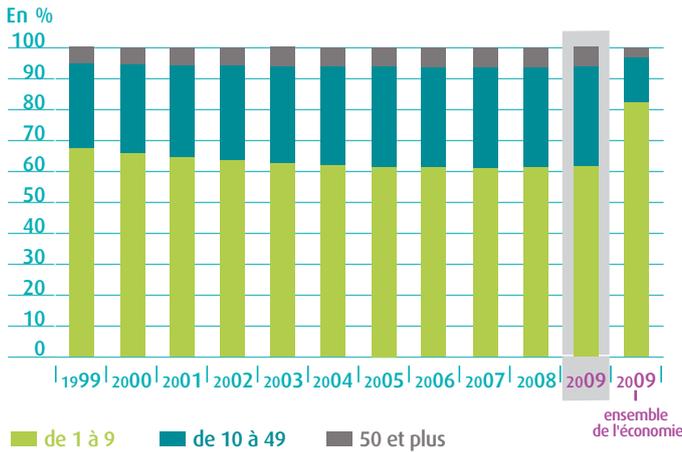
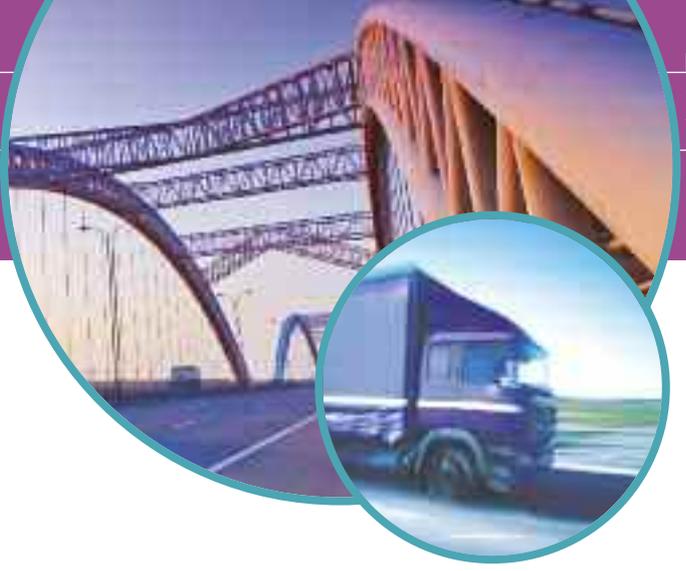
Evolution de la répartition des établissements par taille (tranche d'effectifs salariés)

La réduction de la taille moyenne des établissements de la branche conventionnelle (mesurée comme le nombre de salariés par établissement), amorcée en 2008, se confirme en 2009, allant ainsi à l'encontre de ce qui était observé les années antérieures.

C'est la conséquence d'une baisse du nombre d'établissements qui affecte en 2009 d'autant plus fortement les établissements que leur taille est élevée : alors que le nombre

d'établissements de la branche conventionnelle de moins de 10 salariés s'est à peu près maintenu (-0,2 % en 2009), ceux de 10 à 49 salariés diminuent de -1,6 %, et le nombre d'établissements de 50 salariés et plus se réduit de -4,2 %.

Ce repli est imputable aux secteurs de l'activité « Marchandises » qui emploient en moyenne (dans le nouvel ajustement) 16,5 salariés (16,3 dans l'ancien ajustement) : par exemple, dans le déménagement, la taille moyenne des établissements passe de 10 salariés à 9 salariés en 2009.

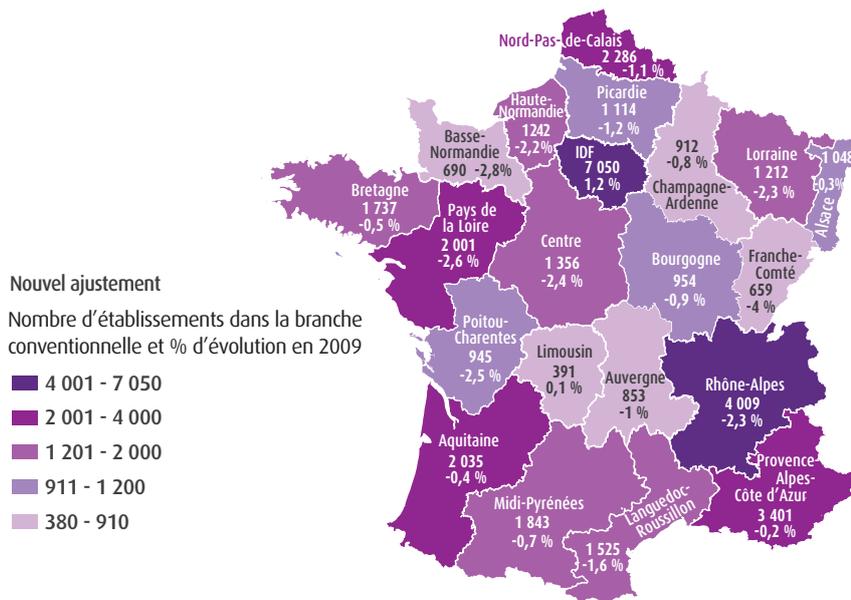


Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel, ancien ajustement
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009

A contrario, la taille moyenne des établissements du transport routier de voyageurs et du transport sanitaire s'est accrue cette année encore : on compte ainsi de 27,5 salariés en moyenne dans les établissements du TRV (contre 22,5 salariés en moyenne dix ans plus tôt), et 9,8 salariés en moyenne dans les établissements du transport sanitaire (contre 7 salariés en moyenne par établissement dix ans auparavant).

Dans l'ensemble de l'économie marchande française, tous secteurs concurrentiels confondus, le nombre d'établissements s'est réduit de -0,1 % en 2009, sans affecter significativement leur répartition relative entre les trois tranches de taille ici étudiées.

Répartition des établissements par région en 2009 et taux d'évolution du nombre d'établissements en 2009



Ancien ajustement

Ile-de-France : 6 723 ; Champagne Ardenne : 868 ;
Picardie 1 057 ; Haute-Normandie : 1 157 ;
Centre : 1 315 ; Basse-Normandie : 678 ;
Bourgogne : 922 ; Nord-Pas-de-Calais : 2 139 ;
Lorraine : 1 188 ; Alsace : 998 ; Franche-Comté : 667 ;
Pays-de-la-Loire : 1 954 ; Bretagne : 1 702 ;
Poitou Charente : 934 ; Aquitaine : 1 969 ;
Midi Pyrénées : 1 797 ; Limousin : 388 ;
Rhône-Alpes : 3 813 ; Auvergne : 837 ;
Languedoc-Roussillon : 1 479 ;
Provence-Alpes-Côte d'Azur : 3 233

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008
et semi-définitifs au 31 décembre 2009

Du fait d'une progression significative du nombre d'établissements dans le champ de la branche conventionnelle en Ile-de-France (+1,2 % en 2009), 19 % des établissements de la branche sont désormais localisés dans la région francilienne, qui confirme sa prééminence. L'Ile-de-

France fait d'ailleurs figure d'exception dans un contexte de baisse généralisée du nombre d'établissements de la branche dans presque toutes les régions. C'est en Franche-Comté que le nombre d'établissements s'est le plus fortement replié [-4 %].

 Effectifs

**Répartition des salariés par taille d'établissement (tranche d'effectifs salariés)
et secteur d'activité détaillé au 31.12.2009**

Nouvel Ajustement Codes NAF Rév. 2	Taille établissement (en nombre de salariés)					Total	Total en %
	de 1 à 4	de 5 à 9	de 10 à 49	50 et plus			
Transport routier de marchandises (TRM)							
49.41A	6 776	12 314	71 611	91 392	182 093		
49.41B	12 371	17 508	57 409	37 963	125 251		
53.20Z	613	748	2 563	1 352	5 276		
80.10Z	186	370	2 088	6 534	9 178		
Total	19 946	30 940	133 671	137 241	321 798	50,9 %	
Transport routier de voyageurs (TRV)							
49.39A	577	1 984	17 004	39 156	58 721		
49.39B	1 264	2 117	12 034	10 472	25 887		
Total	1 841	4 101	29 038	49 628	84 608	13,4 %	
Déménagement (DEM)							
49.42Z	1 215	2 494	6 875	1 184	11 768	1,9 %	
Location (LOC)							
49.41C	547	1 028	7 921	9 679	19 175		
77.12Z	398	578	2 592	561	4 129		
Total	945	1 606	10 513	10 240	23 304	3,7 %	
Auxiliaires de transport (AUX)							
52.29A	489	1 347	15 853	25 760	43 449		
52.29B	2 701	5 004	24 086	29 234	61 025		
Total	3 190	6 351	39 939	54 994	104 474	16,5 %	
Prestataires logistiques (PRL)							
52.10B	981	1 602	8 450	25 163	36 197	5,7 %	
Transport sanitaire (TRS)							
86.90A	3 904	12 785	31 653	2 083	50 425	8,0 %	
Ensemble des activités							
	32 022	59 879	260 140	280 532	632 573		
Total en %	5,1 %	9,5 %	41,1 %	44,3 %		100 %	

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

Répartition des salariés par taille d'établissement (tranche d'effectifs salariés) et secteur d'activité détaillé au 31.12.2009

Ancien Ajustement Codes NAF Rév. 2	Taille établissement (en nombre de salariés)					Total	Total en %
	de 1 à 4	de 5 à 9	de 10 à 49	50 et plus	Total		
Transport routier de marchandises (TRM)							
49.41A	6 776	12 314	71 611	91 392	182 093		
49.41B	12 371	17 508	57 409	37 963	125 251		
53.20Z	613	748	2 563	1 352	5 276		
80.10Z	186	370	2 088	6 534	9 178		
Total	19 946	30 940	133 671	137 241	321 798	54,0 %	
Transport routier de voyageurs (TRV)							
49.39A	577	1 984	17 004	39 156	58 721		
49.39B	1 264	2 117	12 034	10 472	25 887		
Total	1 841	4 101	29 038	49 628	84 608	14,2 %	
Déménagement (DEM)							
49.42Z	1 215	2 494	6 875	1 184	11 768	2,0 %	
Location (LOC)							
49.41C	547	1 028	7 921	9 679	19 175		
77.12Z	360	523	2 346	507	3 736		
Total	907	1 551	10 267	10 186	22 911	3,8 %	
Auxiliaires de transport (AUX)							
52.29A	489	1 347	15 853	25 760	43 449		
52.29B	2 037	3 773	18 159	22 041	46 010		
Total	2 526	5 120	34 012	47 801	89 459	15,0 %	
Prestataires logistiques (PRL)							
52.10B	392	641	3 379	10 063	14 475	2,4 %	
Transport sanitaire (TRS)							
86.90A	3 904	12 785	31 653	2 083	50 425	8,5 %	
Ensemble des activités							
	30 731	57 632	248 896	258 186	595 444		
Total en %	5,2 %	9,7 %	41,8 %	43,4 %		100 %	

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel, ancien ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

Nombre de salariés au 31 décembre 2009

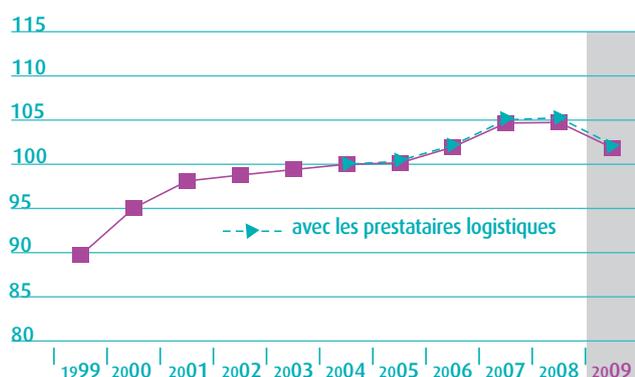
Nouvel Ajustement

632 573

Ancien Ajustement

595 444

Evolution des effectifs d'emploi au 31 décembre (Indice base 100 au 31.12.2004)



Les effectifs salariés de la branche conventionnelle ont chuté de -2,7 % en 2009 (après s'être stabilisés en 2008 à +0,1 % selon les chiffres définitifs), soit plus fortement que dans l'ensemble des établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail (-1,5 % en 2009, après -0,5 % en 2008). Il s'en suit que sur les deux dernières années, les destructions d'emploi ont été relativement plus importantes dans la branche conventionnelle que dans l'ensemble des secteurs concurrentiels de l'économie française.

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)

Données ajustées au champ conventionnel, ancien ajustement

Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009

Effectifs par secteur au 31.12.2009

Activités

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS
Nouvel ajustement	321 798	84 608	11 768	23 304	104 474	36 197	50 425
Ancien ajustement	321 798	84 608	11 768	22 911	89 459	14 475	50 425

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC) - Données ajustées au champ conventionnel

Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

Evolution 2009/2008 par secteur

Activités

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Total
Taux d'évolution en 2009	-4,2 %	4,6 %	-8,9 %	-6,6 %	-5,3 %	0,3 %	3,5 %	-2,7 %
Taux d'évolution en 2008	0,0 %	2,9 %	-5,9 %	-3,7 %	-0,3 %	1,9 %	0,4 %	0,1 %

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)

Données ajustées au champ conventionnel, ancien ajustement

Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009

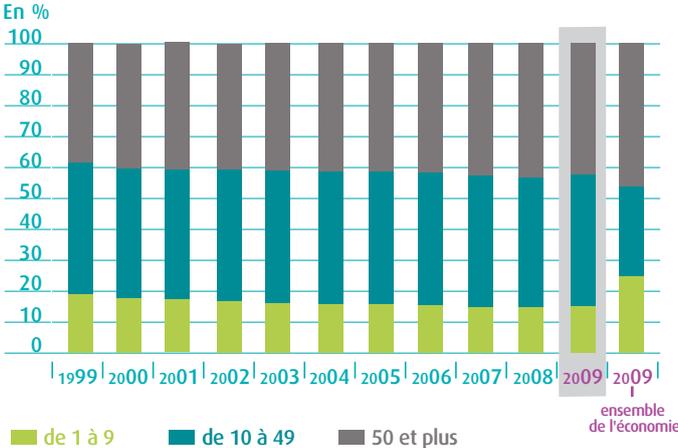
La chute des effectifs salariés s'est accélérée dans les secteurs qui, déjà en 2008, ont été les plus impactés par la crise : le déménagement (-8,9 % en 2009, après -5,9 % en 2008 selon les chiffres définitifs de Pôle emploi, champ UNEDIC) et la location (-6,6 % en 2009 après -3,7 % en 2008). Elle s'est largement approfondie dans des secteurs où les pertes d'emploi étaient restées limitées en 2008 : -4,2 % en 2009 dans le TRM (après

une stabilité en 2008), -5,3 % chez les auxiliaires (après -0,3 % en 2008). La croissance des effectifs a été moins forte chez les prestataires logistiques (+0,3 % en 2009 après +1,9 % en 2008). En revanche, les effectifs se sont plus vivement accrus dans le transport routier de personnes : +4,6 % en 2009, après +2,9 % en 2008, dans le transport routier de voyageurs, et +3,5 % après +0,4 % dans le transport sanitaire.



A noter que dans le déménagement, la statistique provisoire communiquée l'an dernier par Pôle emploi, champ UNEDIC, sous-estimait l'effet, en 2008, de la récession économique sur le secteur : la statistique définitive lui est en effet inférieure de 2 %. Pour les autres secteurs, le différentiel entre les statistiques provisoires et les statistiques définitives n'excède pas +/-0,7 %.

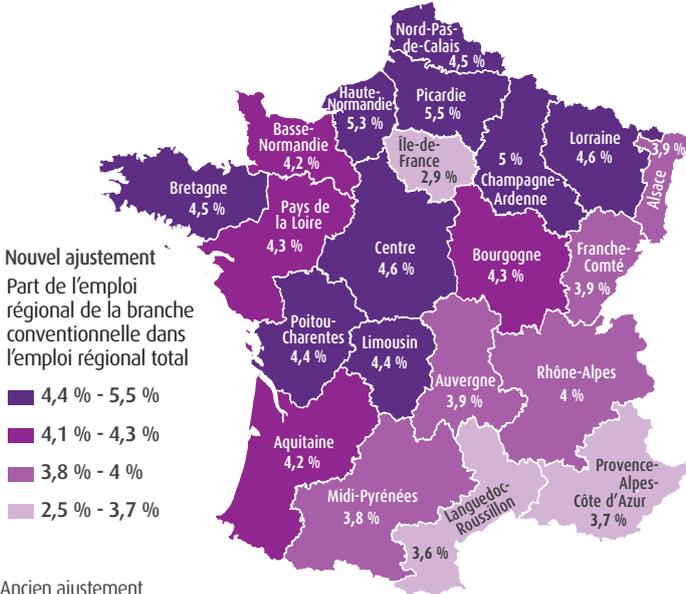
Evolution de la répartition des effectifs par taille d'établissements



En 2008, la baisse moyenne de la taille des établissements n'avait pas entravé le mouvement de concentration des emplois, car elle était due à la diminution du nombre d'établissements d'une taille comprise entre 10 et 49 salariés. En 2009, il en va autrement : avec une baisse particulièrement forte du nombre d'établissements de 50 salariés et plus, le poids des établissements de moins de 50 salariés dans les effectifs de la branche conventionnelle a augmenté de +0,7 %. Ces derniers emploient ainsi 56 % des salariés de la branche.

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel, ancien ajustement
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009

Part de l'emploi salarié de la branche conventionnelle par rapport à l'emploi total de la région

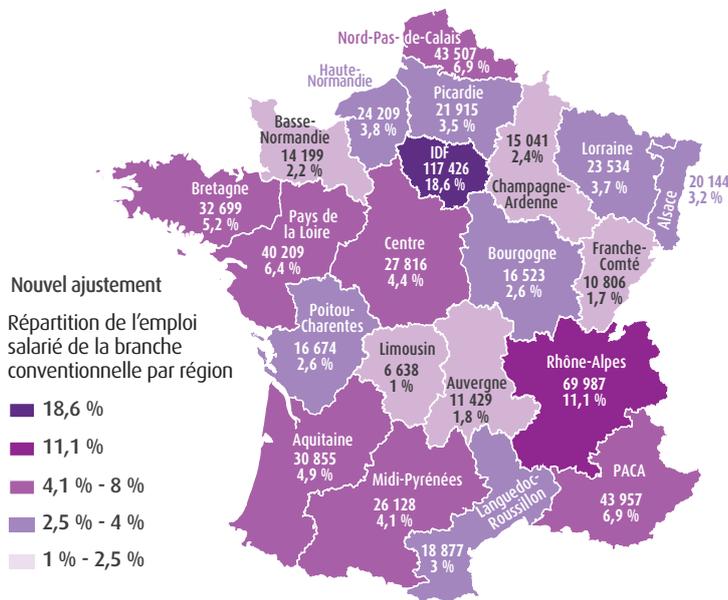


Au niveau national, les effectifs salariés de la branche conventionnelle continuent de représenter 3,7 % de l'emploi salarié de l'ensemble de l'économie française, du moins dans l'ancien ajustement ; dans le nouvel ajustement, ils en représentent 3,9 %. L'actualisation des coefficients d'ajustement bénéficie en particulier aux régions où les prestataires logistiques ont un poids relativement important au regard des autres activités régionales de la branche : Picardie (avec un différentiel de 0,6 % de la part de l'emploi salarié régional de la branche conventionnelle par rapport à l'emploi total de la région selon qu'elle est calculée dans l'ancien ajustement ou le nouveau), Alsace (différentiel de 0,5 %), Centre, Haute-Normandie et Nord-Pas-de-Calais (différentiel de 0,4 %). Dans trois régions – Picardie, Haute-Normandie et Champagne-Ardenne – les effectifs de la branche représentent au moins 5 % des effectifs régionaux de l'économie concurrentielle.

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

Ancien ajustement
Ile-de-France : 2,7 % ; Champagne Ardenne : 4,6 % ; Picardie 4,9 % ; Haute-Normandie : 4,9 % ; Centre : 4,2 % ; Basse-Normandie : 4,1 % ; Bourgogne : 4,1 % ; Nord-Pas-de-Calais : 4,1 % ; Lorraine : 4,5 % ; Alsace : 3,5 % ; Franche-Comté : 4,1 % ; Pays-de-la-Loire : 4,2 % ; Bretagne : 4,4 % ; Poitou Charente : 4,2 % ; Aquitaine : 4 % ; Midi Pyrénées : 3,5 % ; Limousin : 4,3 % ; Rhône-Alpes : 3,7 % ; Auvergne : 3,7 % ; Languedoc-Roussillon : 3,5 % ; Provence-Alpes-Côte d'Azur : 3,5 %

Répartition de l'emploi salarié de la branche conventionnelle par région en 2009



Plus de la moitié des salariés de la branche conventionnelle se concentre dans 5 régions : Ile-de-France (qui rassemble 18,6 % des effectifs de la branche calculés dans le nouvel ajustement), Rhône-Alpes (11,1 %), Nord-Pas-de-Calais (6,9 %), PACA (6,9 %) et Pays de la Loire (6,4 %).

Ancien ajustement

Ile-de-France : 110 436 ; Champagne Ardenne : 13 997 ; Picardie 19 541 ; Haute-Normandie : 22 302 ; Centre : 25 169 ; Basse-Normandie : 13 951 ; Bourgogne : 15 563 ; Nord-Pas-de-Calais : 39 696 ; Lorraine : 23 000 ; Alsace : 17 746 ; Franche-Comté : 11 145 ; Pays-de-la-Loire : 39 224 ; Bretagne : 32 141 ; Poitou Charente : 15 907 ; Aquitaine : 29 535 ; Midi Pyrénées : 24 083 ; Limousin : 6 577 ; Rhône-Alpes : 64 916 ; Auvergne : 10 958 ; Languedoc-Roussillon : 18 366 ; Provence-Alpes-Côte d'Azur : 41 189

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

Répartition de l'emploi salarié de la branche conventionnelle par zone d'emploi en 2009

La zone d'emploi de Lyon est celle qui emploie en 2009 dans l'activité Marchandises le plus grand nombre de salariés de la branche conventionnelle (24 370 salariés calculés dans le nouvel ajustement), talonnée par la zone d'emploi de Saint-Denis (22 200 salariés), loin devant Nanterre, la troisième plus importante zone d'emploi pour l'activité Marchandises (11 530 salariés).

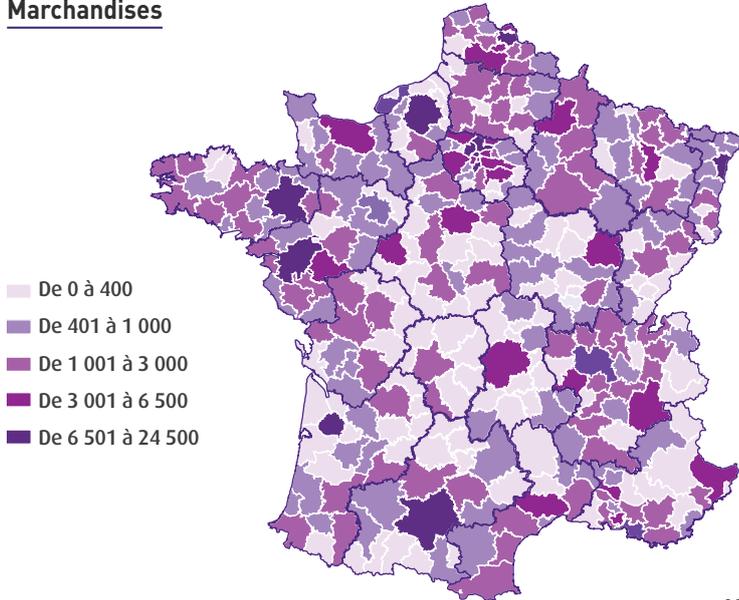
Pour le transport routier de voyageurs, les deux zones les plus pourvoyeuses d'emplois sont Nanterre et Paris (plus de 2 400 salariés chacune), suivies de Nantes, au coude à coude avec Versailles (entre 1 725 et 1 750 salariés chacune).

La répartition des effectifs du transport sanitaire est relativement plus homogène d'une zone d'emploi à l'autre que dans les autres activités : ainsi, une zone d'emploi, celle de Nanterre, compte plus de 900 salariés en transport sanitaire, et quatre zones d'emploi ont entre 800 et 900 salariés fin 2009 (par ordre décroissant d'effectifs : Toulouse, Marseille-Aubagne, Paris, Lyon).

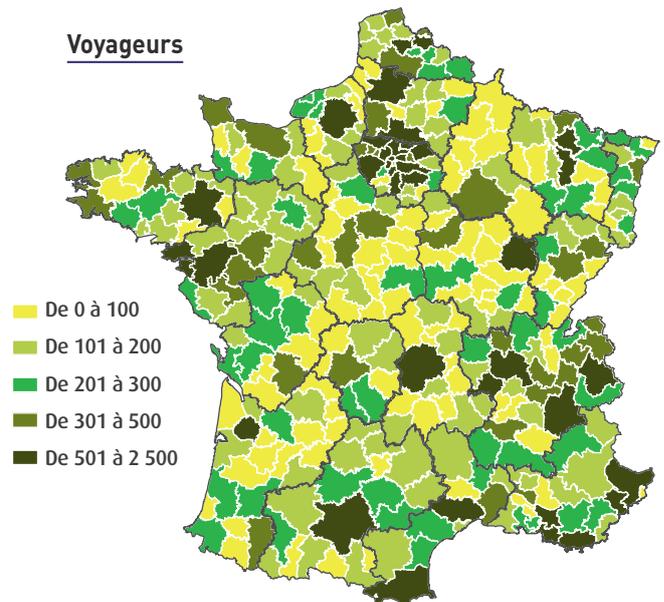




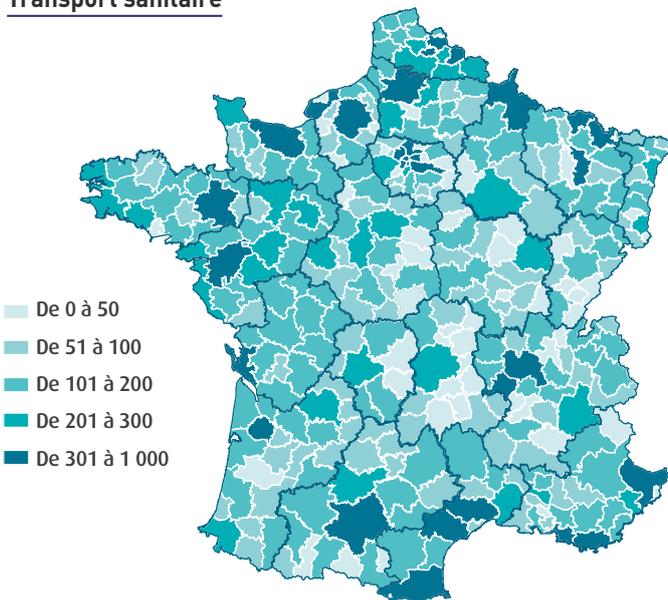
Marchandises



Voyageurs



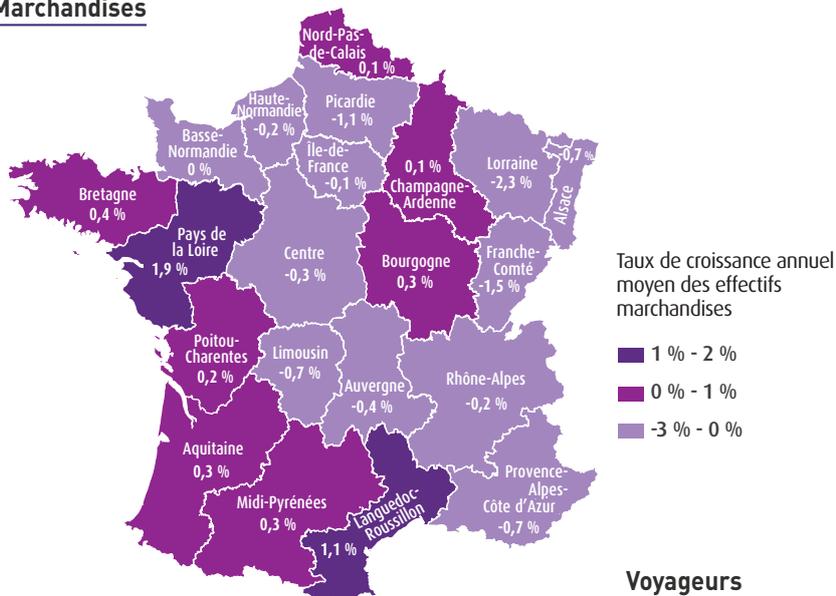
Transport sanitaire



Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

Croissance régionale des effectifs depuis 2004

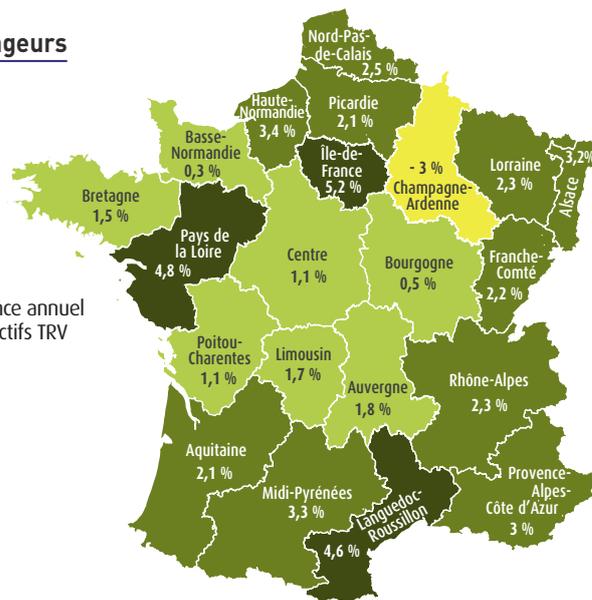
Marchandises



Taux de croissance annuel moyen des effectifs marchandises

- 1 % - 2 %
- 0 % - 1 %
- -3 % - 0 %

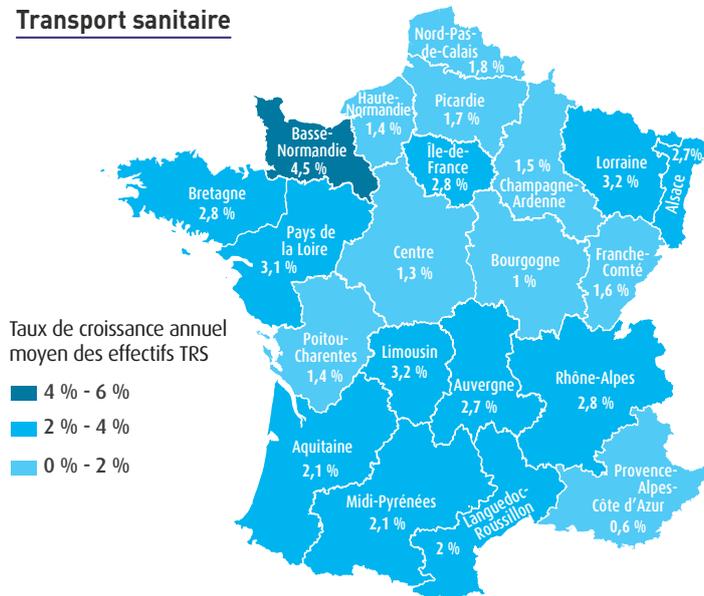
Voyageurs



Taux de croissance annuel moyen des effectifs TRV

- 4 % - 6 %
- 2 % - 4 %
- 0 % - 2 %
- -6 % - 0 %

Transport sanitaire



Taux de croissance annuel moyen des effectifs TRS

- 4 % - 6 %
- 2 % - 4 %
- 0 % - 2 %

Source : Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel, ancien ajustement
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs
au 31 décembre 2009



Sur les cinq dernières années, l'ensemble des effectifs de la branche n'a progressé que de +0,4 % en moyenne annuelle (calcul effectué dans l'ancien ajustement), soutenu par la croissance des emplois dans le transport de personnes : en moyenne, les effectifs du transport routier de voyageurs ont augmenté de +2,4 % par an depuis fin 2004, et ceux du transport sanitaire de +2,2 % par an. En revanche, l'activité Marchandises a perdu des emplois à un rythme annuel moyen de -0,1 %.

Au 31 décembre 2009, dans plus de la moitié des régions, les effectifs salariés de la branche conventionnelle dans l'activité Marchandises, calculés à champ constant, c'est-à-dire dans l'ancien ajustement, se retrouvent à un niveau plus bas que cinq ans auparavant. Les destructions d'emploi ont été particulièrement fortes en Lorraine (-2,3 % en moyenne par an depuis cinq ans), mais également en Franche-Comté (-1,5 % en moyenne par an) et en Picardie (-1,1 % en moyenne par an). A contrario, Pays de la Loire et Languedoc-Roussillon ont bien résisté à la crise, avec un taux de croissance annuel moyen des effectifs en Marchandises respectivement de +1,9 % et +1,1 %.

L'Ile-de-France reste la région qui crée le plus rapidement des emplois dans le transport routier de voyageurs : en moyenne, ceux-ci ont crû de +5,2 % par an depuis 2005. La Champagne-Ardenne est la seule région dont les effectifs salariés du TRV sont inférieurs en 2009 à ce qu'ils étaient il y a cinq ans, et le rythme des destructions d'emploi y a été plutôt rapide : -3 % par an en moyenne.

Dans toutes les régions, le nombre de salariés exerçant dans les entreprises du transport sanitaire est plus élevé qu'il y a cinq ans. La plus forte croissance est enregistrée en Basse-Normandie (+4,3 % par an en moyenne depuis 2004). C'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur que la progression est la plus lente : +0,6 % par an en moyenne.

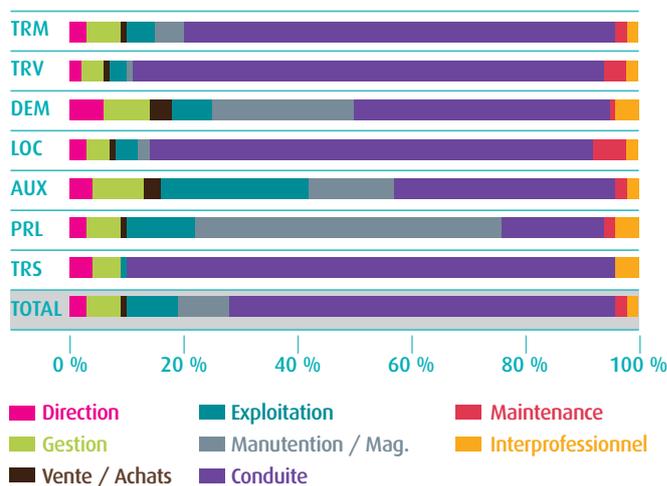
Répartition des salariés par secteur et famille professionnelle en 2009

Du fait de l'actualisation des coefficients d'ajustement, qui conduit en particulier à une meilleure prise en compte des emplois logistiques de la branche, et à une augmentation du poids des prestataires logistiques dans les établissements de la branche, les emplois de la famille professionnelle Conduite représentent 68 % de l'ensemble des effectifs de la branche conventionnelle en 2009 calculés dans le nouvel ajustement, contre 71 % calculés dans l'ancien ajustement. Les emplois de roulants sont en effet faiblement représentés chez les prestataires logistiques (moins d'un salarié sur cinq).

Les emplois de la famille professionnelle Exploitation-gestion apparaissent comme ceux qui ont été le plus négativement impactés par la crise : en 2009, ils ont chuté de -5,5 % dans la branche conventionnelle (taux d'évolution calculé dans l'ancien ajustement), après -2,8 % en 2008, et ce même dans le TRV (-4,5 %). La branche conventionnelle compte ainsi en 2009 un peu plus de 46 000 salariés dans cette famille professionnelle, calculés selon l'ancien ajustement, et 53 876 selon le nouvel ajustement.

Les familles professionnelles Manutention-magasinage et Maintenance accusent également des baisses d'effectifs respectivement de -3,5 % et -4,1 % en 2009 (calculées dans l'ancien ajustement).

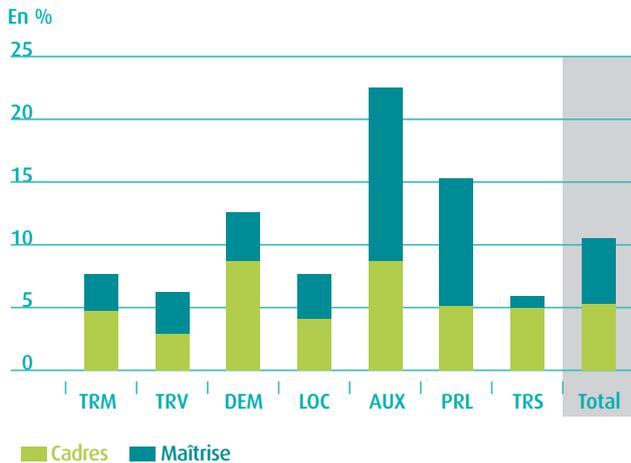
En Conduite, la baisse enregistrée en 2009 est de -2,6 % (dont près de -10 % dans le secteur du déménagement), alors qu'en



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

2008 le nombre de conducteurs avait continué à croître. Désormais, moins de 430 000 conducteurs exercent dans la branche, calculés avec le nouvel ajustement (moins de 421 300 selon un calcul effectué dans l'ancien ajustement), qui se répartissent entre 316 400 conducteurs dans l'activité Marchandises, 70 250 en TRV et 43 350 en transport sanitaire.

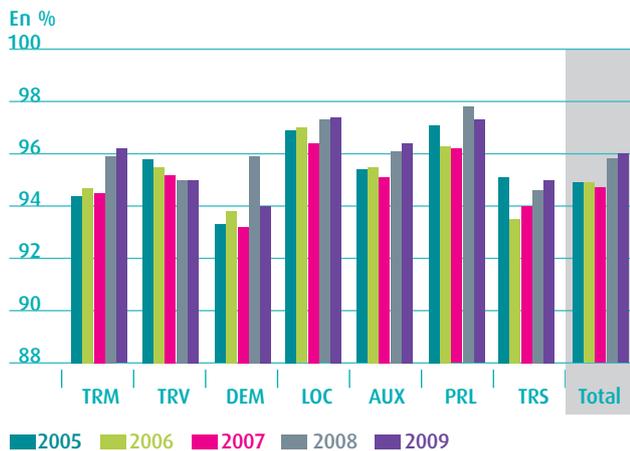
Répartition des salariés par secteur et par catégorie socioprofessionnelle (CSP) en 2009



La répartition des salariés par catégorie professionnelle n'a pas varié en 2009 (comparaison entre 2008 et 2009 effectuée à champ constant, c'est-à-dire dans l'ancien ajustement). Toutefois, avec l'actualisation des coefficients d'ajustement, la part du personnel cadre et maîtrise atteint 10,5 % des effectifs de la branche, contre 9,9 % dans l'ancien ajustement. Il est vrai que chez les prestataires logistiques et les auxiliaires, qui sont les deux principaux secteurs affectés par les ajustements, la part des employés et ouvriers est moins élevée que dans le reste de la branche.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

Evolution de la part des salariés en contrat à durée indéterminée (CDI)

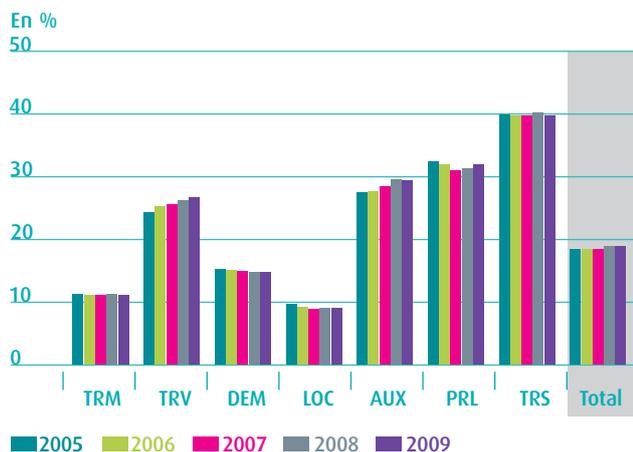


La part des salariés en CDI n'a pas significativement varié en 2009, et se maintient à un niveau fort. Ainsi, 96 % des salariés de la branche conventionnelle restent employés en contrat à durée indéterminée. Il est vrai que le contexte conjoncturel était favorable à un recentrage sur les emplois stables.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009



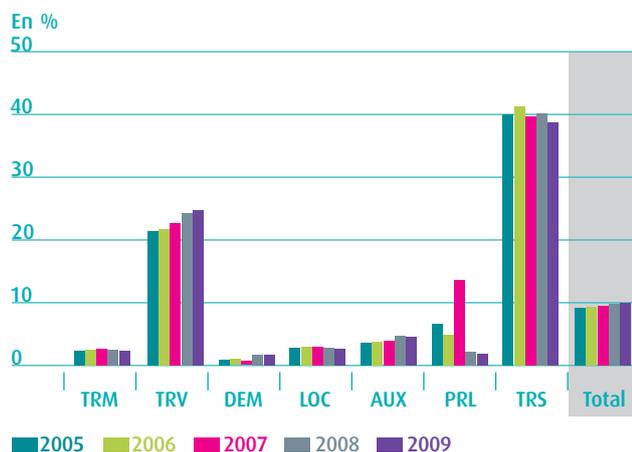
Evolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009

118 360 femmes travaillent dans la branche conventionnelle en 2009, selon un calcul effectué dans le nouvel ajustement. Dans l'ancien ajustement, les femmes sont près de 109 100 à cette date, soit une baisse de -1,5 % sur un an. Néanmoins, la chute de l'emploi salarié féminin de la branche conventionnelle a été plus amortie que celle de leurs homologues masculins, qui voient leurs effectifs baisser de -2,9 % en 2009.

Evolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Conduite (par secteur)



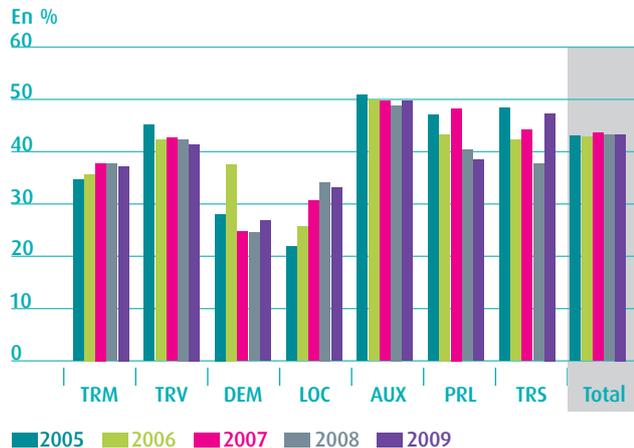
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009

Le poids des femmes est renforcé dans les métiers de la conduite (leur part augmente de +0,3 % en 2009). Elles représentent désormais près de 10 % des effectifs roulants. Leur proportion diminue néanmoins dans certains secteurs d'activité comme le transport sanitaire, où les recrutements masculins ont été relativement plus nombreux que les féminins en 2009.

En revanche, dans le transport routier de voyageurs, les femmes représentent désormais 24,7 % des effectifs de la famille professionnelle Conduite.

Le transport routier de voyageurs devient cette année le premier secteur de la branche conventionnelle employeur de conductrices, devant le transport sanitaire : 41 % des emplois féminins de la conduite se concentrent dans le TRV (après moins de 39 % en 2008), tandis que tout de même 40 % des conductrices de la branche exercent dans le transport sanitaire.

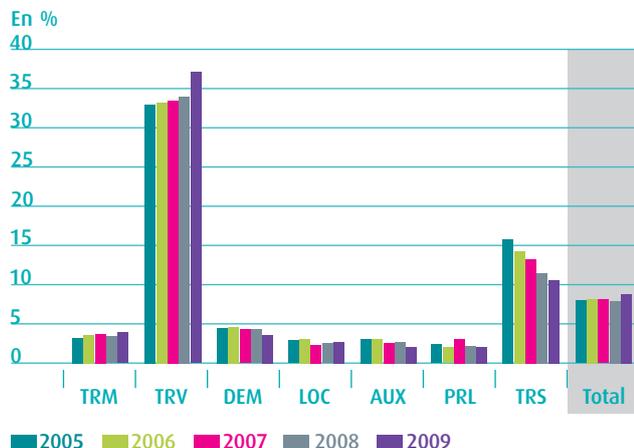
Evolution de la part des femmes dans la famille professionnelle Exploitation (par secteur)



La part des femmes à l'exploitation est restée globalement stable en 2009, où elles représentent 44 % des effectifs (dans le nouvel ajustement). Chez les auxiliaires et dans le transport sanitaire, les femmes sont relativement plus représentées dans cette famille professionnelle (elles y représentent respectivement 50 % et 47 % des effectifs en Exploitation-gestion) que dans la moyenne de la branche.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009

Evolution de la part des effectifs à temps partiel par secteur



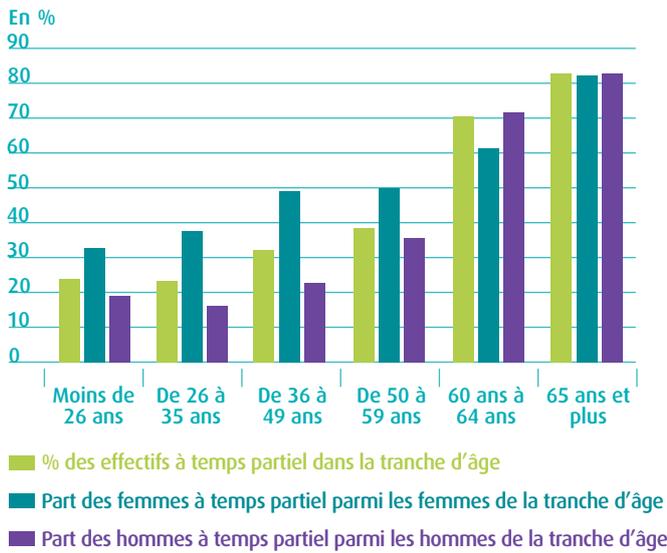
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009

La part des salariés travaillant à temps partiel s'est accrue en 2009 : 8,8 % des effectifs de la branche conventionnelle sont concernés, selon calcul dans l'ancien ajustement, après 7,9 % en 2008. Dans le nouvel ajustement, la proportion de temps partiels est de 8,4 %, du fait que, dans les activités qui font l'objet d'un ajustement, le recours au temps partiel est modéré (guère plus de 2 % des effectifs sont à temps partiel chez les prestataires logistiques ou les auxiliaires par exemple). Si les effectifs à temps partiel se sont réduits dans le transport sanitaire (leur proportion baisse de -0,9 points en 2009), dans la continuité de la tendance observée depuis plusieurs années, ils se sont cette année nettement accrus dans le transport routier de voyageurs (leur proportion augmente de +3,1 points en 2009). Le transport routier de voyageurs concentre désormais près de 60 % des effectifs à temps partiel de la branche conventionnelle (après moins de 57 % en 2008).





Part des effectifs à temps partiel dans le TRV par tranche d'âge et selon le sexe



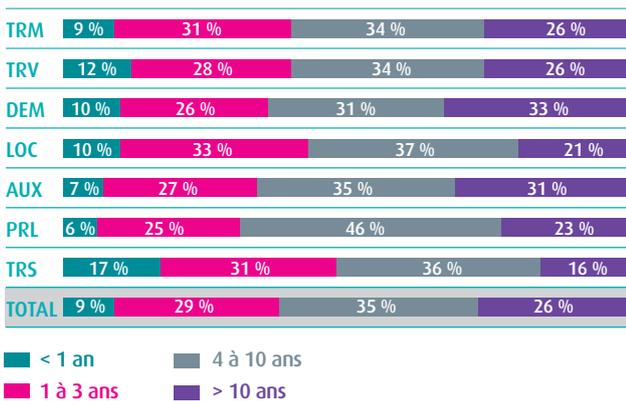
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

En 2009, la part des effectifs du transport routier de voyageurs à temps partiel augmente, quelle que soit la tranche d'âge. A partir de 60 ans, l'occurrence d'occuper un poste à temps partiel devient très forte : moins de 30 % des 60-64 ans sont à temps complet, et moins de 18 % des 65 ans et plus le sont.

Les femmes de moins de 60 ans sont relativement plus concernées par le temps partiel que les hommes de cette tranche d'âge, et ce phénomène s'est accentué en 2009. En effet, la fréquence des femmes de moins de 60 ans à temps partiel s'est accrue significativement, ce qui n'a pas été le cas pour les hommes de cette tranche d'âge. Par exemple, la part des femmes de moins de 26 ans à temps partiel a augmenté de 8 points en 2009, contre + 2 points pour la part des hommes de cette tranche d'âge à temps partiel.

Dès 60 ans, la tendance s'inverse, et les hommes sont plus fréquemment à temps partiel que les femmes.

Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement en 2009



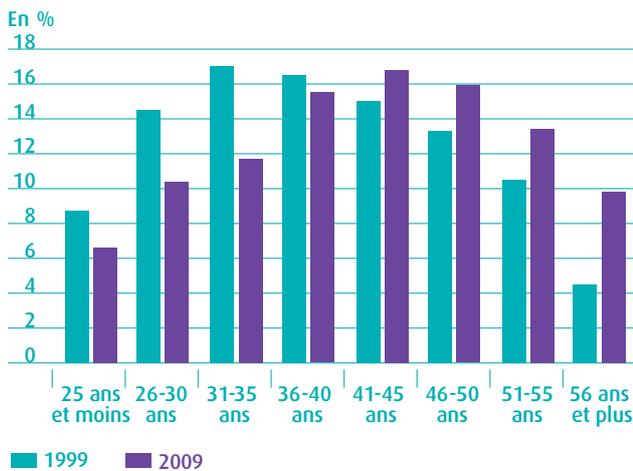
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

Dans une période troublée, qui tend à décourager la mobilité inter-établissements des salariés, et qui n'incite pas à de nouveaux recrutements, l'ancienneté moyenne des salariés dans les établissements de la branche conventionnelle a encore augmenté, passant de 7 ans et 9 mois en 2008 à 8 ans et 3 mois en 2009. En 2009, plus d'un quart des salariés est ainsi présent depuis plus de 10 ans dans le même établissement, et 9 % seulement depuis moins d'un an (après 14 % en 2008).



Démographie

Comparaison de la structure par âge de la branche à 10 ans d'intervalle



Près de 56 % des effectifs de la branche conventionnelle ont plus de 40 ans en 2009, après 54 % l'an dernier, et 43 % dix ans plus tôt. Le vieillissement des effectifs de la branche se poursuit donc en 2009. En particulier, la part des plus de 55 ans a plus que doublé depuis 1999. Parallèlement, la part des moins de 36 ans s'est réduite de -11,6 points en 10 ans, et de -2 points par rapport à 2008. Cette tranche d'âge représente désormais 29 % des effectifs. Les destructions d'emplois que connaissent la branche conventionnelle en 2009 ont plus largement porté sur les moins de 51 ans, dont les effectifs ont baissé de -4,7 % en un an, tandis que ceux de 51 ans et plus augmentaient dans le même intervalle de temps de +4,8 %.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009

Pyramides des âges en 2009 (ensemble des familles professionnelles)

Marchandises (hors déménagement)



Déménagement



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009



Transport routier de voyageurs



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

En 2009, le transport sanitaire a conforté ses effectifs les plus jeunes : 26 % des salariés du secteur ont moins de 30 ans, soit 2,5 points de plus qu'en 2008.

Dans l'activité Marchandises, la majorité des effectifs reste composée de salariés de 40 ans et plus (56 % des effectifs). Le poids de cette tranche d'âge dans l'emploi gagne 2,5 points dans le déménagement, avec 52,5 % des effectifs de ce secteur d'au moins 40 ans.

Dans le transport routier de voyageurs, 8,1 % des salariés ont plus de 60 ans, et parmi eux 27 % ont plus de 65 ans. Dans ce secteur, la progression des effectifs constatée en

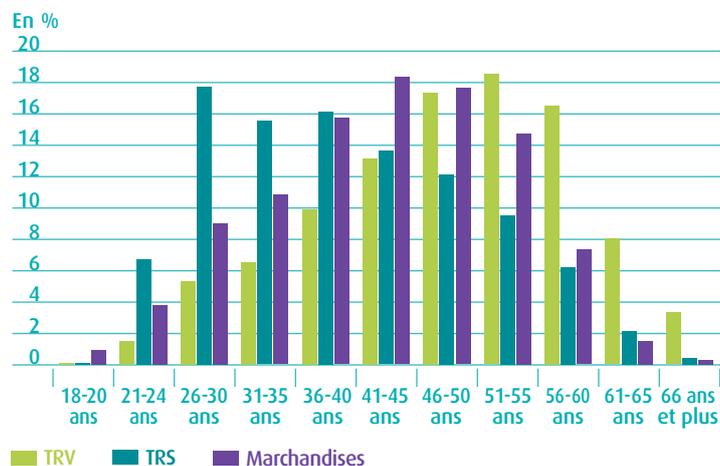
Transport sanitaire



2009 est à mettre sur le compte d'une progression des effectifs de plus de 50 ans : le nombre des salariés de cette tranche d'âge a progressé de plus de 15 % en 2009, tandis que l'effectif de moins de 51 ans baissait de -1,5 %.

En fait, les effectifs de moins de 51 ans ont régressé dans tous les secteurs d'activité de la branche conventionnelle (jusqu'à -11 % dans le déménagement), à l'exception du transport sanitaire et des prestataires logistiques. Dans le même temps, les effectifs de plus de 50 ans se sont accrus dans presque tous les secteurs d'activité, excepté chez les loueurs et les prestataires logistiques.

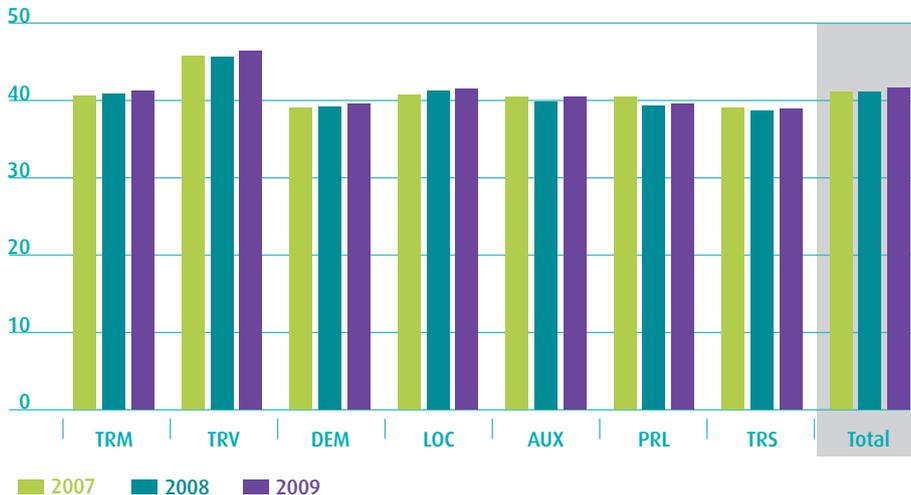
Structure par âge dans la conduite en 2009



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

En 2009, 46 % du personnel de conduite en transport routier de voyageurs a au moins 50 ans, soit une progression de plus de 3 points en un an. Pour l'activité Marchandises, on dénombre également 39 % de conducteurs d'au moins 45 ans, soit 2 points de plus qu'en 2008. La structure par âge du personnel roulant en transport sanitaire a peu varié en 2008 : on compte toujours 18 % de conducteurs de 50 ans et plus.

Age moyen par secteur (ensemble des familles professionnelles)

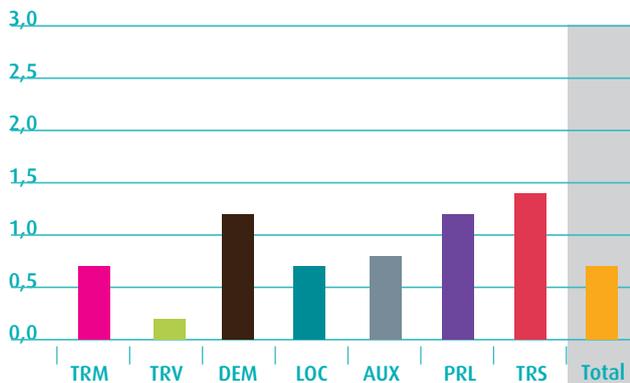


En 2009, l'âge moyen des salariés de la branche conventionnelle est d'environ 41 ans et six mois, soit quatre mois de plus qu'en 2008. Aucun des secteurs d'activité de la branche conventionnelle n'échappe à cette tendance, mais c'est dans le transport routier de voyageurs que l'âge moyen a le plus fortement progressé en 2009 : il s'est accru de près de 7 mois. Il s'y élève ainsi à 46 ans et 5 mois. L'âge moyen reste le plus bas dans le transport sanitaire (39 ans et 1 mois).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009

Indicateurs démographiques

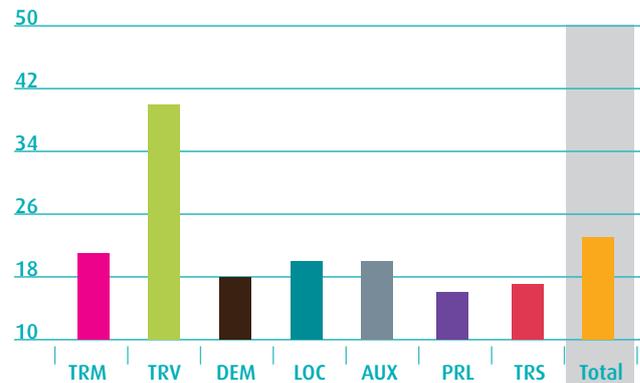
Taux de relève



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans. Il se calcule comme le nombre de salariés de moins de 30 ans sur le nombre de salariés de plus de 50 ans. D'une valeur de 0,7 en 2009 dans la branche conventionnelle, il indique que les plus de 50 ans sont relativement plus nombreux que les moins de 30 ans. Dans le transport routier de voyageurs, les plus de 50 ans sont cinq fois plus nombreux que les jeunes de moins de 30 ans (taux de relève de 0,2). Le transport sanitaire compte 1,4 fois plus de jeunes de moins de 30 ans que de salariés de plus de 50 ans, et reste largement le secteur de la branche conventionnelle où les jeunes sont le mieux représentés.

Taux de renouvellement



Le taux de renouvellement reflète habituellement les départs en retraite potentiels dans les dix années à venir, et depuis la réforme des retraites dans les douze années au moins à venir. Il se calcule comme le nombre d'actifs en emploi de plus de 50 ans sur le nombre total d'actifs en emploi (x 100). D'ici une douzaine d'années, si le glissement de la pyramide des âges se produit sans modification de structure (c'est-à-dire à condition, par exemple que la part des recrutements de personnes âgées de 50 ans et plus reste sensiblement identique à 2009, ce qui n'a toutefois pas été tout à fait le cas entre 2008 et 2009), près d'un salarié sur quatre devrait quitter son emploi dans la



branche conventionnelle pour motif de fin de carrière. Cela représente, calculés dans le nouvel ajustement, 143 700 départs à la retraite attendus sur la période, qui se répartissent entre 34 000 départs dans le transport routier de voyageurs, 8 500 dans le transport sanitaire et 101 200 dans l'activité Marchandises. 102 100 conducteurs sont concernés, dont 29 900 dans le TRV.

Dans le transport routier de voyageurs, 40 % des effectifs (toutes familles professionnelles confondues) vont devoir être renouvelés dans les douze prochaines années suite à des départs liés à l'âge.

Notons que dans l'ensemble de l'économie (tous secteurs), le taux de renouvellement est de 25 %, et dans un secteur comme la construction par exemple, de 22 %, c'est-à-dire des chiffres assez conformes aux observations de la branche (source : INSEE, Enquête Emploi, Exploitation Céreq pour les Portraits statistiques de branche, période 2006-2008).

Mouvements de main d'œuvre

Nombre de recrutements en 2009

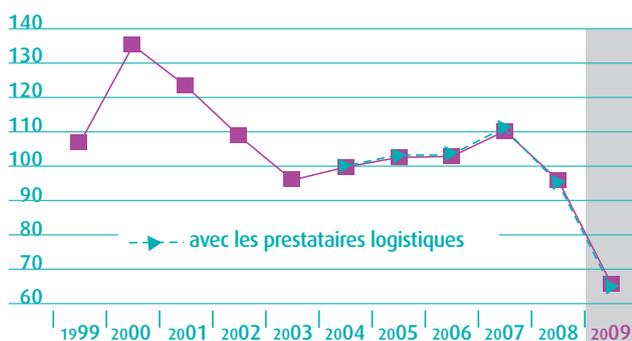
Nouvel Ajustement

78 750

Ancien Ajustement

75 880

Evolution des recrutements (Indice base 100 au 31.12.2004)



Le nombre d'embauches dans les établissements de la branche conventionnelle a chuté de -31 % en 2009, après un reflux de -14 % en 2008. 77 % des embauches sont destinées à pourvoir des postes à la conduite.

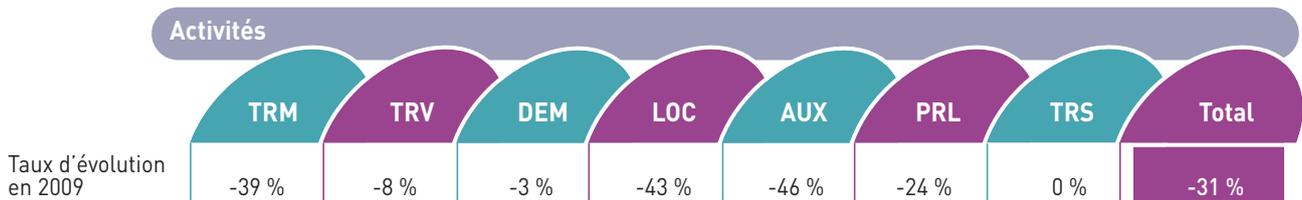
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009

Recrutements par activité

Activités	Activités						
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS
Nouvel ajustement	38 369	12 691	2 004	2 944	9 156	2 491	11 096
Ancien ajustement	38 369	12 691	2 004	2 908	7 818	996	11 096

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

Evolution 2009/2008 par activité



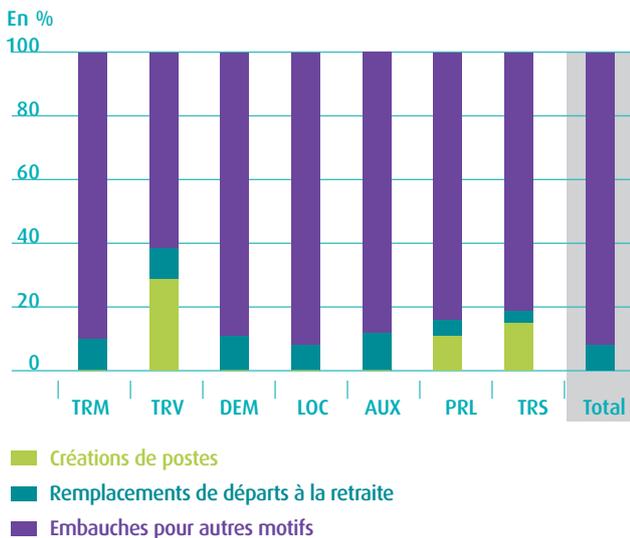
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, ancien ajustement
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009

Comme un an auparavant, aucun des secteurs d'activité considéré n'a enregistré une augmentation de ses recrutements en 2009. La chute des recrutements a été vertigineuse chez les auxiliaires (-46 %), qui vient après une baisse déjà forte en 2008 (-23 %). Le TRM partage cette situation, avec une baisse de -39 % de ses recrutements en 2009, après -14 % en 2008. Chez les loueurs, elle est de -43 %, alors que leurs embauches avaient bien résisté en 2008. Dans le déménagement, les recrutements n'ont baissé que de -3 % en

2009, mais leur diminution avait été de -43 % en 2008. A contrario, le transport sanitaire maintient son niveau de recrutement des années précédentes.

Les plus de 50 ans représentent désormais 14 % des recrues, soit 2 points de plus qu'en 2008. Les embauches en CDI se sont considérablement amenuisées (-61 % en un an), plus fortement que les embauches en CDD (-14 %) : en 2009, des CDD ont été conclus dans la branche avec 33 % des nouvelles recrues, après 26 % en 2008.

Répartition des types d'embauche en 2009



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

Comme en 2008, des créations de postes (calculées comme la différence entre l'effectif au 31/12/2009 et l'effectif au 31/12/2008) ne se sont produites en 2009 que dans les secteurs du transport routier de voyageurs, du transport sanitaire et chez les prestataires logistiques. Les créations de postes dans ces secteurs n'ont pas suffi à compenser cette année les destructions d'emplois dans les autres secteurs, ce qui explique que globalement la branche conventionnelle ne crée pas de nouveaux emplois en 2009, mais en détruit. Dans ce contexte, les remplacements de départs à la retraite expliquent 9 % des recrutements (ratio des départs en retraite sur les embauches la même année), soit 2 points de plus qu'en 2008. 91 % des embauches restantes ont, comme un an plus tôt, été justifiées par le remplacement de salariés partis pour autre motif que la retraite.



Nombre de départs en 2009

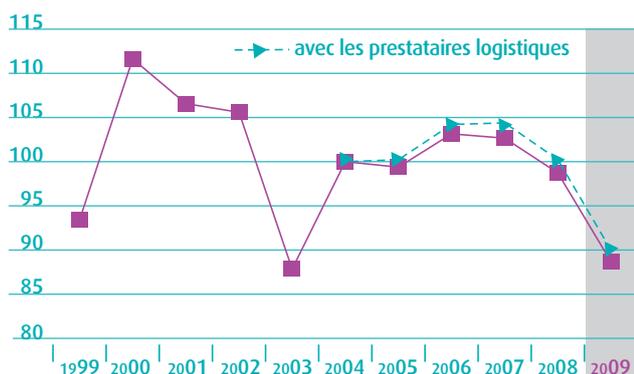
Nouvel Ajustement

100 544

Ancien Ajustement

95 599

Evolution des départs (Indice base 100 au 31.12.2004)



Corollairement aux recrutements, le nombre de départs de salariés de leur établissement, quel qu'en soit le motif (démission, retraite, licenciement, fin de contrat, transfert...), a chuté de -10 % en 2009. Dans un contexte où les recrutements s'effondrent, les mouvements de main d'œuvre en sortie se sont également réduits. Cependant, cette réduction apparaît limitée au regard de l'ampleur du recul des recrutements, ce qui a permis de contenir davantage les destructions d'emplois que ce qu'aurait pu laisser craindre la chute des recrutements.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, ancien ajustement
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009

Départs par activité

Activités	Activités						
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS
Nouvel ajustement	53 035	11 929	2 730	4 452	14 206	4 327	9 866
Ancien ajustement	53 035	11 929	2 730	4 393	11 916	1 730	9 866

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

Evolution 2009/2008 par activité

Activités	Activités							Total
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	
Taux d'évolution en 2009	-12 %	-1 %	-1 %	2 %	-13 %	-12 %	-11 %	-10 %

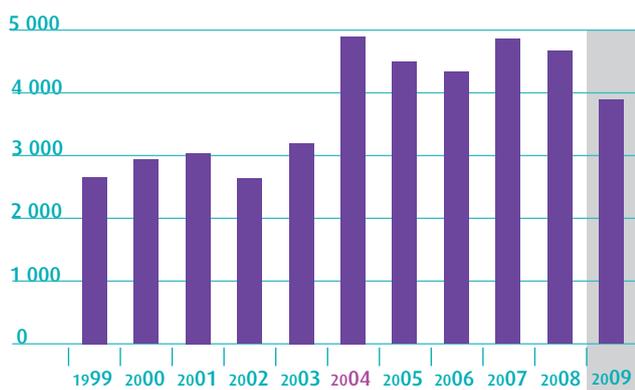
Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, ancien ajustement
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009

Remarquons que la baisse des départs ne concerne pas seulement les secteurs en crise (-13 % chez les auxiliaires, -12 % dans le TRM). Dans le transport sanitaire, le nombre

de départs des salariés de leur établissement a également fléchi de -11 %.

Evolution des départs en retraite par secteur

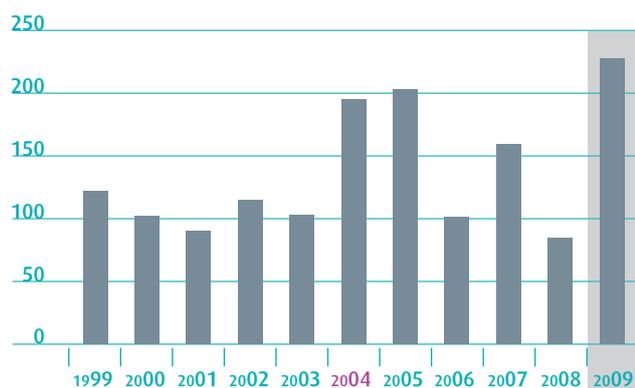
TRM



TRV



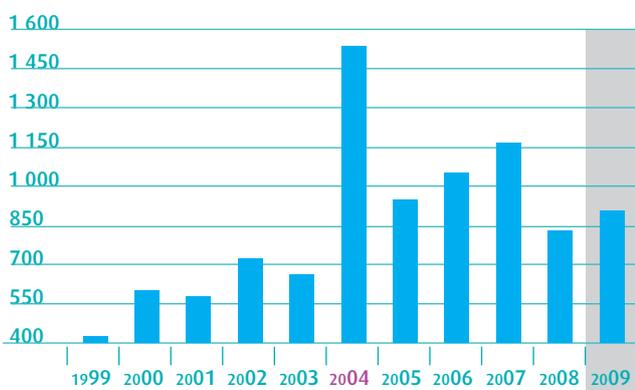
DEM



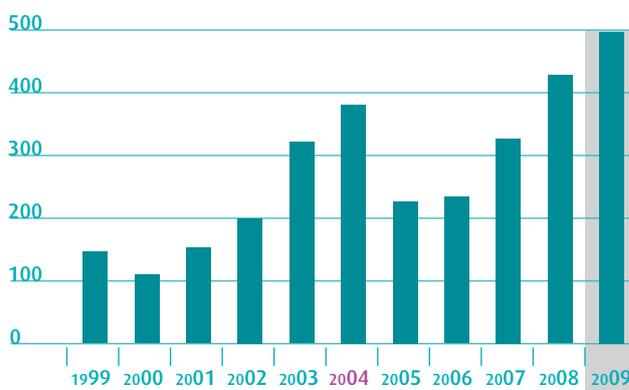
LOC



AUX



TRS



N.B. : A partir de 2004 sont incluses les données relatives aux prestataires logistiques

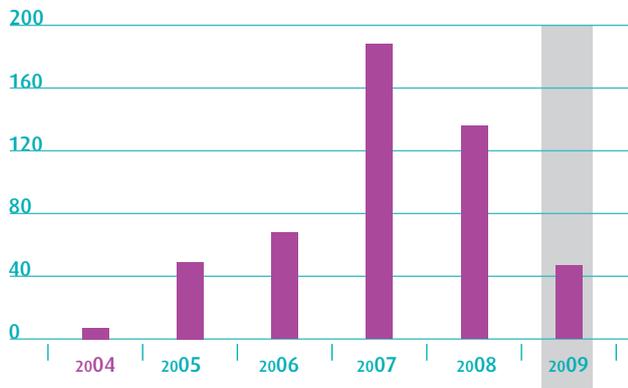
Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel, ancien ajustement

Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009



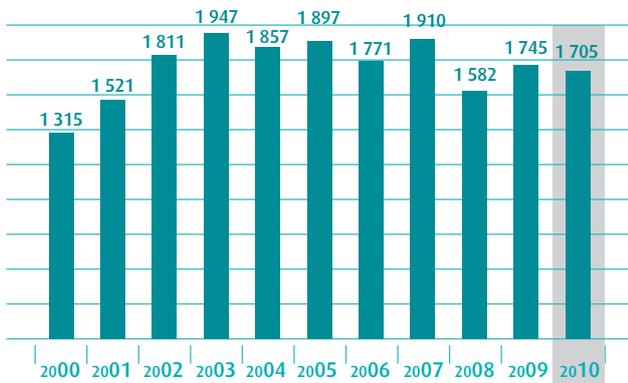
PRL



Le volume de départs à la retraite dans la branche conventionnelle (tous secteurs confondus) a été plus bas en 2009 qu'en 2008 (-14 % calculé dans l'ancien ajustement).

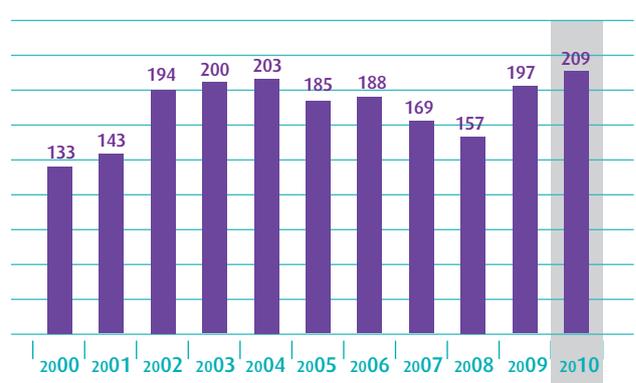
Evolution des départs en Congé de Fin d'Activité (CFA)

Nombre de dossiers CFA transférés en paiement dans le TRM



Source : FONGECFA-Transport

Nombre de dossiers CFA transférés en paiement dans le TRV



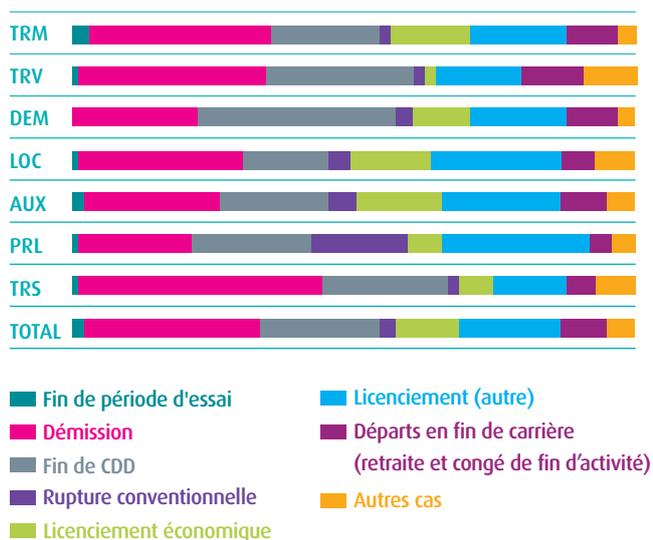
Source : AGECEFA-Voyageurs

Après la forte baisse en 2008 du nombre de nouveaux dossiers en Congé de Fin d'Activité (CFA) transférés en paiement, une reprise est à nouveau enregistrée en 2009 : +10 % sur l'activité Marchandises (sans toutefois que ne soient atteints les niveaux de départs annuels en CFA observés sur la période 2002- 2007), et +25 % dans le transport routier de voyageurs. En 2009, les départs en CFA représentent 14 % des départs en fin de carrière dans le transport routier de voyageurs.

En 2010, le nombre de dossiers en CFA transférés en paiement dans le TRM a diminué de 2 %, tandis qu'il s'est encore accru dans le TRV (+ 6 %), conduisant à un niveau de départs en CFA dans le transport routier de voyageurs qui n'a été dépassé qu'une fois, en 1999.



Répartition des départs par motif et secteur en 2009 (ensemble des familles professionnelles)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

En 2009, les salariés de la branche conventionnelle ont moins démissionné de leur poste de travail : ce motif, même s'il recueille toujours le plus de citations, n'explique plus que 31 % de l'ensemble des départs, après 46 % en 2008.

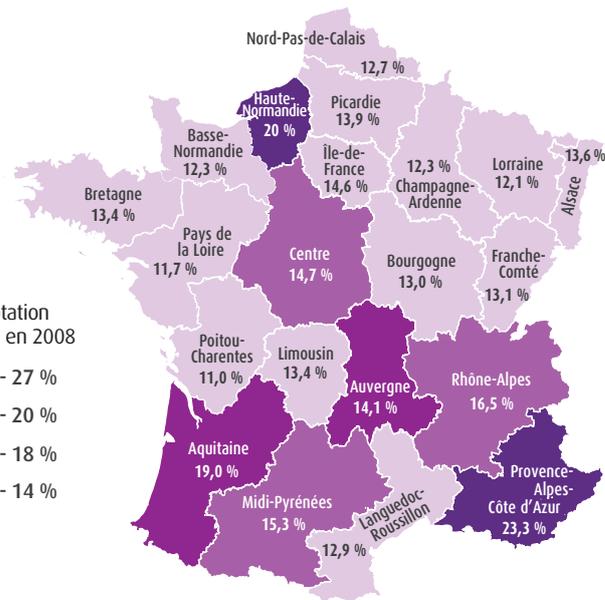
En revanche, près de 30 % des salariés qui ont quitté leur établissement en 2009 ont subi un licenciement, qui était 2 fois sur 5 un licenciement d'ordre économique. Le volume des licenciements économiques de la branche conventionnelle en 2009 se sont produits dans le TRM, et 19 % chez les auxiliaires.

La rupture conventionnelle du contrat de travail à durée indéterminée, issue de la loi du 25 juin 2008 « portant modernisation du marché du travail », est un dispositif nouveau dont l'utilisation est encore modeste (il représente 3 % des départs).

Taux de rotation des effectifs par région en 2009

Le taux de rotation des effectifs est égal à la somme des recrutements et des départs divisée par 2 fois les effectifs totaux. Il exprime la vitesse de rotation de la main d'œuvre. En 2009, le taux de rotation de la main d'œuvre pour l'ensemble des familles professionnelles de la branche conventionnelle s'établit à 14,2 %, après 17,8 % en 2008, soit 3 points et demi de moins qu'en 2008. Il est particulièrement bas en Poitou-Charentes, Pays de la Loire, et Lorraine. Deux régions conservent toutefois un taux de rotation supérieur ou égal à 20 % : PACA et Haute-Normandie.

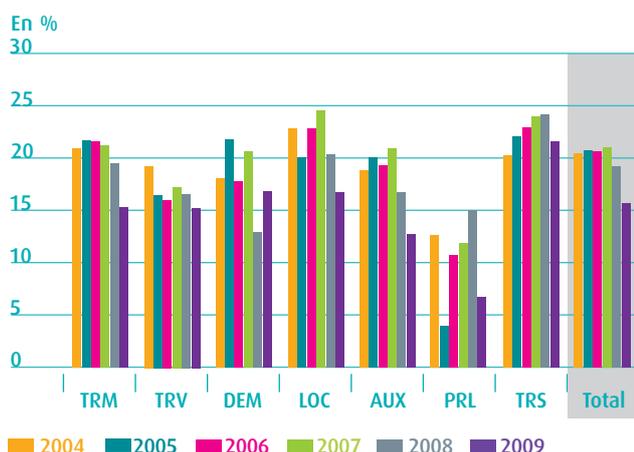
Taux de rotation par région en 2008



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009



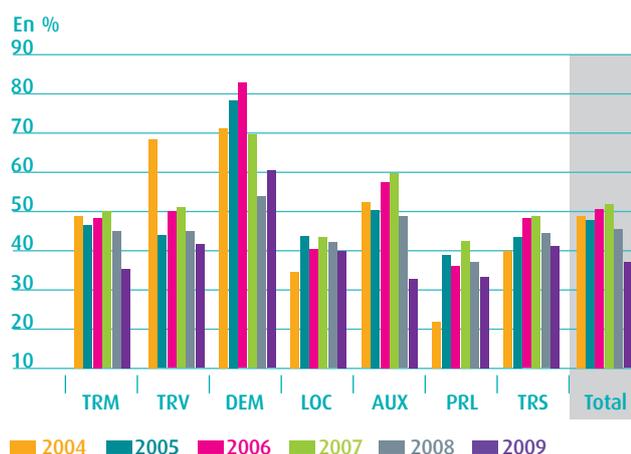
Evolution du taux de rotation dans la conduite par secteur



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009

Le taux de rotation des conducteurs routiers est également en baisse de plus de 3 points sur un an. S'il remonte dans le déménagement de près de 4 points, il baisse en effet dans tous les autres secteurs.

Evolution du taux de rotation des moins de 26 ans par secteur



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009

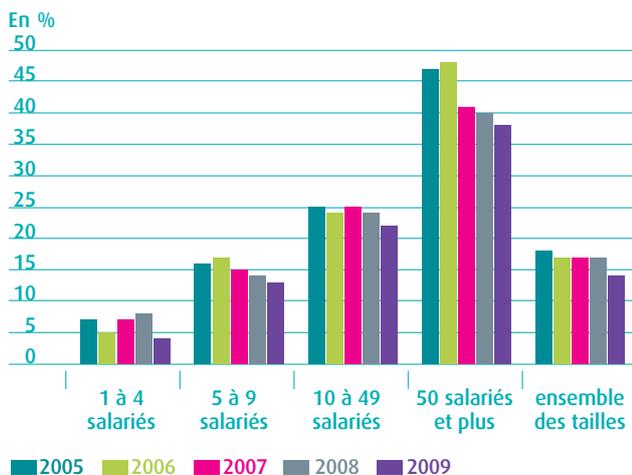
En 2009, le taux de rotation s'est plus fortement contracté auprès des moins de 26 ans (-9 points) que dans l'ensemble des salariés de la branche conventionnelle. Pourtant, si le repli du nombre de recrutements de jeunes a été important, il ne surpasse pas celui qu'a connu le reste des classes d'âge : on dénombre -29 % d'embauches de personnes de moins de 26 ans en 2009 (après -26 % en 2008).

Aussi, contrairement à l'an dernier, la contraction du taux de rotation des jeunes s'explique surtout par le reflux des départs : alors que la main d'œuvre jeune est traditionnellement moins stable, les départs des moins de 26 ans des établissements de la branche conventionnelle se sont repliés de -31 % en 2009, contre, pour rappel, -10 % dans l'ensemble de la branche.

En revanche, dans le déménagement, seul secteur où s'observe une recrudescence des mouvements des jeunes, le nombre de départs des salariés de moins de 26 ans s'y est accru de +10 %.



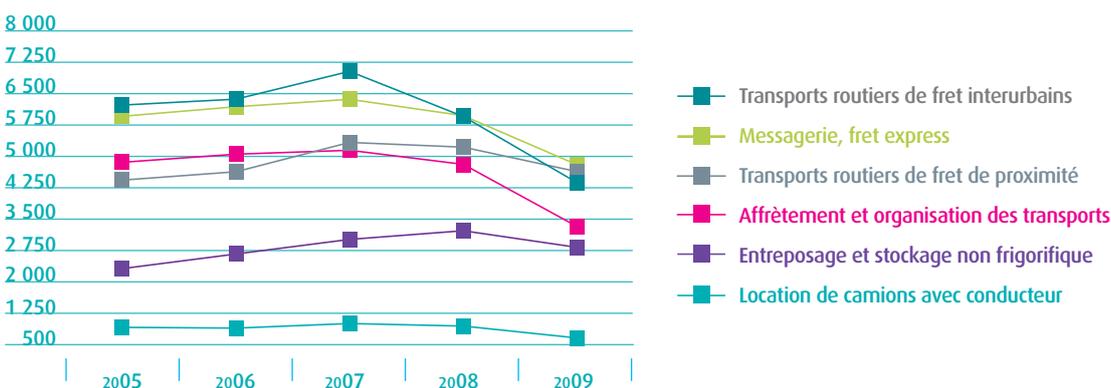
Evolution du % d'établissements déclarant avoir recours à l'intérim pour des postes de conduite (par taille d'établissement)



Le pourcentage d'établissements de la branche conventionnelle déclarant avoir recouru à l'intérim s'est affaibli de 3 points en 2009, toutes tailles d'établissements confondues : ainsi, jusqu'à deux fois moins d'établissements de moins de 5 salariés ont fait appel à l'intérim.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel
Résultats définitifs jusqu'au 31 décembre 2008 et semi-définitifs au 31 décembre 2009

Evolution du nombre d'intérimaires par secteur (en équivalent temps plein)



Source : DARES, exploitation des relevés mensuels de contrats des entreprises de travail temporaire

Dans les six secteurs d'activité de la branche conventionnelle qui utilisent le plus d'intérimaires, le nombre d'intérimaires en équivalent temps-plein a chuté de -21 % en 2009 (après -7 % en 2008).

Le reflux est en particulier marqué dans l'affrètement et l'organisation des transports (-31 %), la location de camion avec chauffeur (-30 %) et le transport de fret interurbain (-27 %).

Les chiffres relatifs à l'utilisation de l'intérim dans les secteurs de la branche conventionnelle ne sont à ce jour pas disponibles pour l'année 2010. Ils seront présentés dans le prochain rapport de l'OPTL à paraître en décembre 2011.

Marché du travail

LES DONNÉES PRÉSENTÉES DANS CETTE RUBRIQUE PROVIENNENT EXCLUSIVEMENT DE PÔLE EMPLOI. ELLES SONT DONC EXHAUSTIVES EN CE QUI CONCERNE LES DEMANDES D'EMPLOI, MAIS POUR LES OFFRES D'EMPLOI ELLES SONT PARTIELLES, LES SEULES OFFRES D'EMPLOI ADRESSÉES À PÔLE EMPLOI ÉTANT ICI RECENSÉES.

Une nouvelle version du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (dite ROME version-3) a été mise en place le 15 décembre 2009 par Pôle emploi pour l'enregistrement des offres d'emploi. En accord avec Pôle emploi, une table de correspondance entre les deux

versions du ROME a été établie pour les emplois « cœur de métier » repérés de la branche conventionnelle, sur la base de laquelle les statistiques d'offres et demandes d'emploi ont été produites par Pôle emploi.

Table de correspondance ROME v-2 / ROME v-3 pour les codes ROME « cœur de métier »

ROME v-2		ROME v-3	
Codes	Intitulé métier	Codes	Intitulé métier
43111	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	J1305	Conduite de véhicules sanitaires
43112	Conducteur / Conductrice de transport en commun (réseau routier)	N4102	Conduite de transport de particuliers
43113	Conducteur-livreur / Conductrice-livreuse	N4103	Conduite de transport en commun sur route
43114	Conducteur / Conductrice de transport de marchandises (réseau routier)	N4104	Courses et livraisons express
43221	Conducteur / Conductrice d'engins de lavage	N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance
43311	Agent du stockage et de la répartition de marchandises	N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance
43312	Agent de manipulation et de déplacement des charges	F1301	Conduite de grue
43313	Déménageur / Déménageuse	N1104	Manœuvre et conduite d'engins lourds de manutention
43331	Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage
43332	Affréteur / Affréteuse	N1103	Magasinage et préparation de commandes
43411	Accompagnateur / Accompagnatrice tourisme	N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges
61311	Responsable logistique	N1105	Manutention manuelle de charges
61312	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	N3203	Manutention portuaire
43333	Litigeur/litigeuse transport	N1102	Déménagement
61313	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises
		N1201	Affrètement transport
		G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives
		N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique
		N1302	Direction de site logistique
		N1303	Intervention technique d'exploitation logistique
		N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises
		N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises
		N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes
		N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes

Pôle emploi a certes établi une table de passage entre les deux versions du ROME, mais qui ne peut être utilisée en l'état, du fait que de nombreux ROME v3 sont éclatés en plusieurs ROME v2 (par exemple, N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance est simultanément mis en regard de 43113 Conducteur-livreur/Conductrice-livreuse et 43114 Conducteur/Conductrice de transport de marchandises ; après des tests effectués par Pôle emploi, il a été retenu de le mettre

entièrement en correspondance avec 43113 Conducteur-livreur/Conductrice-livreuse).

Cette table de passage effectue par ailleurs des affectations qui n'ont pas été retenues ici (par exemple, nous avons affecté N1302 Direction de site logistique à 61311 Responsable logistique alors que la table de passage de Pôle emploi l'affecte à 43311 Agent du stockage et de la répartition de marchandises).

A noter que la nouvelle nomenclature permet d'identifier la conduite de véhicules sanitaires, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Les offres et demandes d'emploi étant renseignées dans la

nouvelle nomenclature depuis fin 2009, le présent rapport exprime les statistiques 2010 dans le ROME v-3, et les mises en série ou évolutions sur les années antérieures dans le ROME v-2.

Evolution des offres d'emploi de la branche par secteur (ensemble des codes ROME)

Codes NAF		Années					
Rév. 2	Rév. 1	2006	2007	2008	2009	2010 Nouvel Ajustement	2010 Ancien ajustement
Transports routiers réguliers de voyageurs							
49.39A	602B	7 468	7 923	6 512	5 267	4 899	4 899
Autres transports routiers de voyageurs							
49.39B	602G	2 988	3 419	3 602	3 602	3 540	3 540
Transports routiers de fret interurbains							
49.41A	602M	15 617	17 761	18 836	11 783	17 339	17 339
Transports routiers de fret de proximité							
49.41B	602L	21 513	24 869	14 644	10 780	14 278	14 278
Location de camions avec chauffeur							
49.41C	602P	2 135	1 961	2 637	1 636	2 134	2 134
Déménagement							
49.42Z	602N	2 444	2 954	1 792	1 410	1 951	1 951
Entreposage et stockage non frigorifique							
52.10B	631E	866	1 086	1 098	749	3 039	1 215
Messagerie, fret express							
52.29A	634A	3 353	3 730	3 057	1 812	2 362	2 362
Affrètement et organisation des transports							
52.29B	634B	831	831	3 534	1 661	3 266	2 462
	634C	2 333	3 111				
Autres activités de poste et de courrier							
53.20Z	641C	1 023	1 073	1 031	845	1 066	1 066
Location et location-bail de camions							
77.12Z	712A	870	788	585	538	781	706
Activités de sécurité privée							
80.10Z	746Z	2 833	2 779	2 825	2 261	2 473	2 473
Ambulances							
86.90A	851J	4 595	5 431	4 932	5 173	5 702	5 702
Total							
		68 869	77 716	65 085	47 517	62 830	60 128

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)
Données ajustées au champ conventionnel

Les offres d'emploi déposées par les établissements de la branche conventionnelle, tous emplois confondus, ont fait un bond de +27 % en 2010 (calculé dans l'ancien ajustement).

Cette hausse s'observe dans chacun des secteurs de l'activité Marchandises, et particulièrement chez les prestataires

logistiques (+63 %), dans l'affrètement et l'organisation des transports(+48 %), et le transport de fret interurbain (+47 %), ainsi que dans le transport sanitaire (+10 %).

A l'opposé, le secteur du transport routier de voyageurs a déposé relativement moins d'offres d'emplois en 2010 (-5 %).

Evolution du taux de satisfaction de ces offres d'emploi (5 dernières années)

Codes NAF		Années				
		2006	2007	2008	2009	2010
Rév. 2	Rév. 1					
Transports routiers réguliers de voyageurs						
49.39A	602B	90,3 %	90,4 %	91,6 %	91,3 %	90,1 %
Autres transports routiers de voyageurs						
49.39B	602G	87,7 %	90,3 %	89,8 %	90,0 %	88,9 %
Transports routiers de fret interurbains						
49.41A	602M	87,8 %	88,3 %	89,8 %	89,5 %	89,1 %
Transports routiers de fret de proximité						
49.41B	602L	85,6 %	86,2 %	87,2 %	90,9 %	89,2 %
Location de camions avec chauffeur						
49.41C	602P	88,6 %	89,5 %	88,6 %	85,3 %	86,3 %
Déménagement						
49.42Z	602N	91,1 %	87,3 %	87,2 %	87,1 %	83,7 %
Entreposage et stockage non frigorifique						
52.10B	631E	91,9 %	91,3 %	93,6 %	91,9 %	91,7 %
Messagerie, fret express						
52.29A	634A	89,4 %	88,4 %	89,3 %	90,5 %	90,7 %
Affrètement et organisation des transports						
52.29B	634B	89,3 %	85,4 %	87,1 %	87,7 %	83,7 %
	634C	86,2 %	85,8 %			
Autres activités de poste et de courrier						
53.20Z	641C	89,4 %	89,0 %	92,2 %	94,4 %	94,7 %
Location et location-bail de camions						
77.12Z	712A	84,1 %	82,7 %	82,4 %	85,4 %	82,6 %
Activités de sécurité privée						
80.10Z	746Z	84,2 %	89,5 %	90,6 %	88,9 %	84,3 %
Ambulances						
86.90A	851J	89,8 %	86,5 %	85,9 %	89,1 %	85,6 %
Total						
Nouvel Ajustement						88,4 %
Ancien Ajustement		86,9 %	88,9 %	89,8 %	89,8 %	88,3 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (IPERSEE/COSI)
Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de satisfaction des offres d'emploi se calcule comme le nombre d'offres d'emploi satisfaites au cours d'une année sur le nombre d'offres d'emploi sorties (satisfaites ou annulées) au cours de la même année (x 100). Il est généralement considéré comme traduisant les éventuelles difficultés que rencontrent les entreprises à satisfaire leurs besoins de main d'œuvre : une augmentation de ce taux est interprétée comme une diminution des difficultés de recrutement, même si, dans un contexte de retournement

conjuncturel, lorsque les entreprises sont amenées à annuler ou reporter leur projet de recrutement – et donc à retirer leur offre d'emploi –, le taux de satisfaction mesuré diminue mécaniquement. En 2010, le taux de satisfaction des offres d'emploi déposées par les établissements de la branche conventionnelle a diminué de 1,5 point, après avoir été stable les deux années précédentes, ce qui pourrait traduire une reprise des difficultés de recrutement.

Répartition des offres par emploi (code ROME) en 2010

Codes ROME V-3	Nombre d'offres déposées par la branche	Part des offres déposées par la branche	Part des offres déposées par les agences d'intérim	Taux de satisfaction des offres de la branche	Ancienneté moyenne de l'offre (en jours)
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives				
	45	2 %	8 %	93 %	35,1
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage				
	75	0 %	41 %	81 %	57,9
J1305	Conduite de véhicules sanitaires				
	4 716	88 %	4 %	86 %	36,4
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges				
	752	4 %	73 %	92 %	35,8
N1102	Déménagement				
	1 319	51 %	19 %	84 %	41,5
N1103	Magasinage et préparation de commandes				
	2 902	3 %	60 %	96 %	31,0
N1105	Manutention manuelle de charges				
	1 413	5 %	45 %	88 %	26,3
N1201	Affrètement transport				
	452	59 %	21 %	81 %	45,2
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises				
	589	50 %	31 %	77 %	35,6
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique				
	106	9 %	22 %	82 %	38,0
N1302	Direction de site logistique				
	83	10 %	23 %	77 %	37,7
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique				
	431	6 %	40 %	83 %	41,0
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance				
	20 862	44 %	33 %	90 %	28,7
N4103	Conduite de transport en commun sur route				
	5 026	53 %	13 %	91 %	39,8
N4104	Courses et livraisons express				
	417	13 %	4 %	88 %	25,9
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance				
	7 831	31 %	11 %	91 %	23,4
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises				
	245	49 %	25 %	79 %	48,4
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes				
	52	56 %	3 %	81 %	51,7
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises				
	1 308	57 %	21 %	82 %	38,6
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes				
	186	51 %	9 %	81 %	36,0

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (PERSEE/COSI)
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement



Le tableau ci-contre montre la répartition des offres d'emplois déposées par les établissements du champ conventionnel sur les métiers spécifiquement transport-logistique (sélection de codes ROME dans la nouvelle nomenclature v-3). En 2010, 48 % des offres d'emploi déposées par les établissements de la branche conventionnelle visaient le recrutement de conducteurs de transport routier de marchandises, après 30 % en 2009.

Le poids de la branche conventionnelle dans les offres déposées est particulièrement fort sur les métiers de la conduite routière : elle est ainsi à l'origine de 88 % des offres d'emploi déposées pour la conduite de véhicules sanitaires, 53 % des offres pour la conduite de transport en commun sur route, ou encore 44 % des offres pour la conduite de transport de marchandises sur longue distance.

Sur ce dernier segment (conduite de transport de marchandises sur longue distance), les agences d'intérim sont à l'origine d'un tiers de l'ensemble des offres enregistrées.

L'ancienneté moyenne des offres à Pôle emploi (avant qu'elle ne soit retirée, du fait de sa satisfaction, voire de son annulation) est la plus brève pour la Conduite et livraison par tournées sur courte distance (23 jours), les Courses et livraisons express et la Manutention manuelle de charges (26 jours).

Evolution des offres par emploi (code ROME)

Codes ROME V-2	Intitulé métier	Taux d'évolution 2009/2008 des offres déposées par la branche	Taux d'évolution 2010/2009 des offres déposées par la branche
43111*	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	5 %	17 %
43112	Conducteur / Conductrice de transport en commun (réseau routier)	-12 %	-13 %
43113	Conducteur-livreur / Conductrice-livreuse	-22 %	27 %
43114	Conducteur / Conductrice de transport de marchandises (réseau routier)	-39 %	48 %
43311	Agent du stockage et de la répartition de marchandises	-69 %	64 %
43312	Agent de manipulation et de déplacement des charges	-50 %	38 %
43313	Déménageur / Déménageuse	-19 %	29 %
43331	Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	-76 %	213 %
43332	Affréteur / Affréteuse	-51 %	10 %
43333	Litigeur / Litigeuse transport	-85 %	344 %
43411	Accompagnateur / Accompagnatrice tourisme	-21 %	-14 %
61311	Responsable logistique	-47 %	196 %
61312	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	-43 %	140 %
61313	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	-37 %	198 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Offres (IPERSEE/COSI)
Données ajustées au champ conventionnel, ancien ajustement

(*) N.B. Le code ROME 43111 comprend les métiers suivants : Conducteur/Conductrice de véhicule sanitaire léger, Conducteur ambulancier/Conductrice ambulancière, mais aussi Conducteur/Conductrice de taxi, Conducteur/Conductrice de pompes funèbres, Chauffeur de direction...

Parallèlement à la diminution des offres d'emploi déposées par les entreprises de TRV en 2010, les offres d'emploi de conducteurs de transport en commun sur route et d'accompagnateurs tourisme enregistrent une baisse (respectivement -13 % et -14 % sur un an). En revanche, les offres de tous les autres emplois du transport et de la logis-

tique augmentent vivement en 2010. La rupture avec 2009 est marquée pour les conducteurs routiers de marchandises, dont les offres d'emploi augmentent de +48 % en 2010, après -39 % en 2009, ou encore pour les agents du stockage et de la répartition de marchandises, dont les offres d'emploi progressent de +64 %, après -69 % en 2009.

Répartition des offres selon la nature et la durée du contrat en 2010

Codes ROME V-3	Libellé	Part des offres de la branche en CDI	Part des offres de la branche < 1 mois	Part des contrats aidés	Part des offres de la branche à temps complet	Part des offres de la branche < 20 heures hebdo.
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	20 %	20 %	13 %	76 %	2 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	12 %	7 %	9 %	98 %	0 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	55 %	2 %	15 %	96 %	1 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	37 %	3 %	8 %	95 %	2 %
N1102	Déménagement	27 %	12 %	9 %	88 %	8 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	23 %	25 %	10 %	97 %	1 %
N1105	Manutention manuelle de charges	33 %	10 %	6 %	83 %	6 %
N1201	Affrètement transport	82 %	0 %	7 %	99 %	1 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	54 %	0 %	7 %	99 %	0 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	73 %	0 %	9 %	98 %	0 %
N1302	Direction de site logistique	75 %	0 %	7 %	100 %	0 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	63 %	0 %	8 %	99 %	0 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	48 %	2 %	7 %	98 %	1 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	54 %	1 %	18 %	47 %	17 %
N4104	Courses et livraisons express	67 %	2 %	19 %	81 %	7 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	53 %	3 %	11 %	90 %	3 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	89 %	0 %	8 %	97 %	0 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	87 %	0 %	2 %	94 %	2 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	69 %	0 %	8 %	97 %	1 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	71 %	1 %	11 %	96 %	0 %
Total		49 %	4 %	10 %	88 %	5 %



Le rebond des offres d'emploi enregistrées par les entreprises de la branche conventionnelle ne s'est néanmoins pas accompagné d'une progression de la part des offres déposées en CDI : la moitié des offres déposées par les établissements de la branche conventionnelle portent sur des contrats de travail à durée indéterminée ; cette proportion reste stable comparativement à 2009, et de 10 points inférieure à 2008. Pour les emplois de la conduite routière (excepté pour les Courses et livraisons express), tant en transport de marchandises, qu'en transport de personnes, une faible majorité des offres déposées sont en CDI (entre 53 % à 55 %).

Sur les métiers de la conduite, la part des contrats aidés proposés par les entreprises de la branche conventionnelle est

également relativement plus élevée, du fait en particulier de l'apprentissage : en Conduite de transport en commun sur route, 18 % des offres déposées font état de contrats aidés, et jusqu'à 19 % pour les Courses et livraisons express.

Les offres d'emploi concernant les métiers du transport routier de voyageurs sont fréquemment à temps partiel : c'est le cas de 53 % des offres déposées pour la Conduite de transport en commun sur route (et 17 % des offres pour ce métier prévoient un contrat de travail de moins 20 heures par semaine). En revanche, pour la conduite de véhicules de transport sanitaire, 96 % des offres déposées en 2010 auprès de Pôle emploi proposaient un temps complet.

Evolution des demandes d'emploi enregistrées par code ROME (demandeurs de catégories 1, 2 et 3 : personnes sans emploi à la recherche d'un emploi immédiatement disponibles)

Codes ROME V-2	Intitulé métier	2006	2007	2008	2009	2010	Taux d'évolution 2010/2009
43111	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	20 745	20 087	18 746	19 883	20 612	4 %
43112	Conducteur / Conductrice de transport en commun (réseau routier)	14 994	14 653	13 869	14 290	14 882	4 %
43113	Conducteur-livreur / Conductrice-livreuse	77 147	79 374	84 284	93 788	90 143	-4 %
43114	Conducteur / Conductrice de transport de marchandises (réseau routier)	62 627	60 991	66 794	82 094	74 814	-9 %
43311	Agent du stockage et de la répartition de marchandises	138 540	148 498	163 215	180 295	200 371	11 %
43312	Agent de manipulation et de déplacement des charges	97 421	97 065	101 612	108 762	128 538	18 %
43313	Déménageur / Déménageuse	3 146	3 357	3 741	4 599	4 264	-7 %
43331	Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	2 155	2 157	2 168	2 635	3 041	15 %
43332	Affréteur / Affréteuse	2 306	2 196	2 223	2 476	1 473	-41 %
43333	Litigeur / Litigeuse transport	145	141	149	139	104	-25 %
43411	Accompagnateur / Accompagnatrice tourisme	6 608	6 764	6 714	7 388	5 993	-19 %
61311	Responsable logistique	9 784	10 421	10 875	13 310	20 189	52 %
61312	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	4 076	4 082	4 331	5 138	5 389	5 %
61313	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	321	279	292	354	659	86 %
Total		440 015	450 065	479 013	541 698	576 350	6 %

En 2010, le volume de demandes d'emplois enregistrées (de catégories 1,2 et 3, c'est-à-dire les demandes des personnes immédiatement disponibles) pour les métiers transport-logistique a globalement progressé de +6 % (après +13 % en 2009), soit une augmentation qui reste bien en-deçà de celle qu'enregistrent les offres d'emplois déposées sur la période.

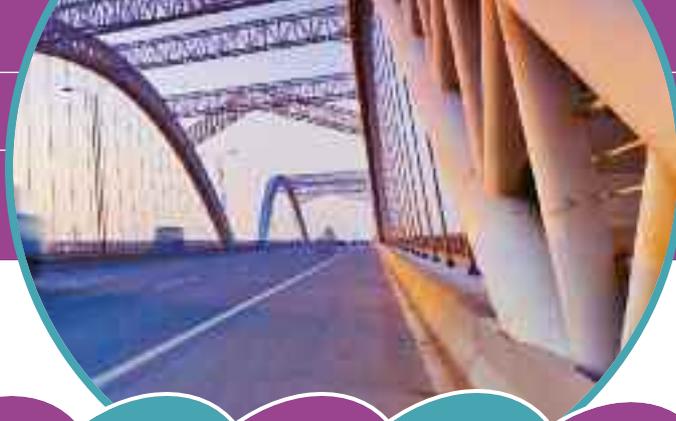
De plus, alors qu'en 2009 seul le métier de litigeur transport avait vu son nombre de demandes d'emploi enregistrées

diminuer, en 2010 des baisses sont à signaler non seulement pour le litigeur transport (-25 %), mais aussi pour l'affréteur (-41 %), l'accompagnateur tourisme (-19 %), le déménageur (-7 %), le conducteur de transport de marchandises (-9 %), et le conducteur-livreur (-4 %).

Les demandes d'emploi ont toutefois crû de 18 % pour l'agent de manipulation et de déplacement des charges, et de 11 % pour l'agent du stockage et de la répartition de marchandises.

Répartition des demandes d'emploi enregistrées par motifs en 2010

Codes ROME V-3	Lic. éco	Fin Conv. conversion ou CRP	Autres Licenc.	Rupture convention du CDI	Démission	Fin contrat / mission	Autres cas
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives						
	1 %	0 %	3 %	2 %	3 %	44 %	46 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage						
	2 %	1 %	5 %	1 %	2 %	35 %	53 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires						
	2 %	1 %	13 %	6 %	5 %	28 %	45 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges						
	4 %	1 %	9 %	2 %	2 %	37 %	46 %
N1102	Déménagement						
	3 %	0 %	8 %	1 %	2 %	34 %	51 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes						
	3 %	1 %	9 %	3 %	2 %	33 %	50 %
N1105	Manutention manuelle de charges						
	1 %	0 %	6 %	1 %	2 %	32 %	58 %
N1201	Affrètement transport						
	5 %	1 %	13 %	7 %	3 %	27 %	43 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises						
	4 %	1 %	11 %	7 %	3 %	26 %	48 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique						
	8 %	1 %	20 %	15 %	5 %	21 %	31 %
N1302	Direction de site logistique						
	10 %	2 %	27 %	19 %	3 %	14 %	26 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique						
	6 %	2 %	14 %	7 %	3 %	28 %	41 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance						
	4 %	1 %	17 %	4 %	4 %	31 %	39 %
N4102	Conduite de transport de particuliers						
	4 %	1 %	17 %	5 %	4 %	21 %	49 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route						
	3 %	1 %	17 %	3 %	4 %	26 %	46 %
N4104	Courses et livraisons express						
	3 %	1 %	15 %	3 %	5 %	19 %	54 %



Suite du tableau

Codes ROME V-3	Lic. éco	Fin Conv. conversion ou CRP	Autres Licenc.	Rupture convention du CDI	Démission	Fin contrat / mission	Autres cas
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance						
	3 %	1 %	14 %	3 %	3 %	25 %	51 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises						
	8 %	2 %	26 %	12 %	2 %	12 %	38 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes						
	7 %	2 %	20 %	17 %	3 %	16 %	35 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises						
	4 %	1 %	15 %	7 %	4 %	28 %	41 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes						
	5 %	2 %	21 %	12 %	3 %	25 %	32 %

Pour les emplois de la conduite routière, les licenciements économiques expliquent 3 % à 4 % des demandes d'emploi enregistrées en 2010, après 7 % en 2009 pour les conducteurs de transport routier de marchandises. Relativement moins de conducteurs routiers se retrouvent également

en 2010 au chômage après leur fin de contrat ou mission : ce motif est la cause de moins de 28 % des demandes d'emploi enregistrées en conduite de transport routier de marchandises, après 33 % en 2009.

Evolution des demandes en stock

Codes ROME V-2	Intitulé métier	Demandes en stock au 31.12.2009	Demandes en stock au 31.12.2010	Taux d'évolution
43111	Conducteur/Conductrice de transport de particuliers	13 796	15 587	13 %
43112	Conducteur/Conductrice de transport en commun (réseau routier)	11 594	13 320	15 %
43113	Conducteur-livreur/Conductrice-livreuse	64 797	67 662	4 %
43114	Conducteur/Conductrice de transport de marchandises (réseau routier)	59 955	59 881	0 %
43311	Agent du stockage et de la répartition de marchandises	171 138	174 137	2 %
43312	Agent de manipulation et de déplacement des charges	97 749	100 170	2 %
43313	Déménageur/Déménageuse	2 566	2 650	3 %
43331	Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	1 809	2 050	13 %
43332	Affréteur/Affréteuse	1 106	977	-12 %
43411	Accompagnateur/Accompagnatrice tourisme	5 083	4 979	-2 %
61311	Responsable logistique	15 264	16 917	11 %
61312	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	4 515	4 358	-3 %
61313	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	279	491	76 %

Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes (PERSEE/COSI)

Les demandes en stock désignent l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C, c'est-à-dire tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Alors qu'en 2009, les demandes en stock avaient progressé fortement pour chacun des métiers du transport et de la logistique, elles continuent d'évoluer défavorablement en 2010 pour la plupart d'entre eux, à l'exception des métiers d'affréteurs, accompagnateurs tourisme, et responsables d'exploitation des transports routiers de marchandises, qui voient leur stock de

demandes diminuer (respectivement de -12 %, -2 % et -3 %). Cependant, les hausses de demandes en stock sont beaucoup plus modérées qu'en 2009 : après un bond de +49 % pour les agents de stockage et de répartition de marchandises, et de +37 % pour les conducteurs de transport de marchandises, elles progressent de +2 % en 2010 pour les premiers, et se stabilisent pour les seconds, indiquant qu'en 2010, il est sorti autant de conducteurs de transport de marchandises des statistiques Pôle emploi qu'il en est entré de nouveaux.

Répartition des demandes d'emploi selon l'âge et le sexe en 2010

Codes ROME V-3	Pour les demandes d'emploi enregistrées			Pour les demandes en stock		
	Part des femmes	Part des - de 25 ans	Part des 50 ans et +	Part des femmes	Part des - de 25 ans	Part des 50 ans et +
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives					
	60 %	18 %	13 %	62 %	10 %	23 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage					
	66 %	25 %	13 %	72 %	14 %	20 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires					
	32 %	16 %	8 %	33 %	11 %	12 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges					
	3 %	19 %	9 %	4 %	12 %	13 %
N1102	Déménagement					
	0 %	29 %	6 %	0 %	23 %	11 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes					
	17 %	26 %	8 %	19 %	17 %	14 %
N1105	Manutention manuelle de charges					
	7 %	37 %	6 %	8 %	24 %	12 %
N1201	Affrètement transport					
	39 %	23 %	10 %	37 %	14 %	15 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises					
	48 %	21 %	10 %	46 %	14 %	16 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique					
	29 %	11 %	18 %	25 %	7 %	23 %
N1302	Direction de site logistique					
	12 %	3 %	25 %	11 %	2 %	28 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique					
	29 %	15 %	14 %	27 %	9 %	21 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance					
	4 %	11 %	15 %	3 %	7 %	18 %
N4102	Conduite de transport de particuliers					
	14 %	8 %	22 %	15 %	5 %	29 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route					
	17 %	8 %	21 %	19 %	6 %	26 %
N4104	Courses et livraisons express					
	8 %	37 %	10 %	11 %	19 %	19 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance					
	5 %	18 %	12 %	5 %	12 %	18 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises					
	15 %	3 %	27 %	14 %	2 %	34 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes					
	18 %	6 %	22 %	16 %	5 %	31 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises					
	38 %	27 %	10 %	39 %	17 %	13 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes					
	37 %	29 %	16 %	39 %	18 %	20 %



Les personnes cherchant à occuper des métiers de transport et de la logistique sont plus fréquemment des hommes que des femmes, sauf pour l'accompagnement tourisme et les opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage (respectivement 62 % et 72 % des demandeurs d'emploi sur ces postes, quelle que soit leur année d'inscription, sont des femmes). A l'extrême, le nombre de femmes à la recherche d'un emploi de déménageur est totalement insignifiant. Les personnes à la recherche d'un emploi de direction sont plus fréquemment expérimentées : plus de 28 % des personnes qui se sont enregistrées en 2010 sur un poste de direction de site logistique ou de direction d'exploitation des transports routiers de marchandises ont au moins 50 ans.

En revanche, les seniors évitent de se positionner sur les postes de la manutention manuelle par exemple (dont 37 % des demandeurs d'emploi nouvellement enregistrés en 2010 ont moins de 25 ans). Il en va de même pour les courses et livraisons express, domaine pour lequel les jeunes restent moins longtemps au chômage que leurs aînés : 37 % de demandeurs d'emploi qui se sont enregistrés en 2010 comme recherchant un emploi en courses et livraisons express ont moins de 25 ans, alors que cette tranche d'âge représente seulement 19 % des demandes en stock pour ces emplois.

Demande en stock et écoulement de la demande en 2010

Codes ROME V-3	Libellé	Part des demandeurs d'emploi de niveau III et plus	Part des demandeurs d'emploi depuis plus d'un an	Taux d'écoulement de la demande
G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	63 %	43 %	54 %
H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	3 %	50 %	51 %
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	8 %	35 %	60 %
N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	3 %	47 %	52 %
N1102	Déménagement	3 %	33 %	61 %
N1103	Magasinage et préparation de commandes	5 %	43 %	55 %
N1105	Manutention manuelle de charges	4 %	40 %	59 %
N1201	Affrètement transport	48 %	36 %	59 %
N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	54 %	34 %	58 %
N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	65 %	21 %	53 %
N1302	Direction de site logistique	31 %	28 %	46 %
N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	38 %	41 %	53 %
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	3 %	38 %	57 %
N4102	Conduite de transport de particuliers	12 %	39 %	57 %
N4103	Conduite de transport en commun sur route	6 %	39 %	55 %
N4104	Courses et livraisons express	6 %	38 %	60 %
N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance	4 %	39 %	56 %
N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	38 %	41 %	53 %
N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	39 %	32 %	53 %
N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	40 %	35 %	55 %
N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes	41 %	15 %	49 %

Les demandeurs d'emploi qui postulent pour des métiers relatifs à la conception et l'organisation de la chaîne logistique, l'accompagnement tourisme, ou encore la gestion des opérations de circulation internationale des marchandises, ont majoritairement une qualification de niveau III minimum, c'est-à-dire au moins un Bac +2 (respectivement 65 %, 63 % et 54 % des demandes en stock pour chacun de ces métiers).

Notons que la moitié des personnes à la recherche d'un emploi lié aux Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an, et que cette main d'œuvre est certainement parmi la moins qualifiée : près d'un quart est de niveau VI.

Le taux d'écoulement des demandes mesure l'importance des

sorties des listes des demandeurs d'emploi. Une valeur élevée de ce taux indique qu'une forte proportion des demandeurs d'emploi présents un an avant, ou de ceux entrés dans l'année, est sortie des listes dans les douze mois.

L'écoulement des demandes est relativement plus fort pour les conducteurs de véhicules sanitaires et les coursiers-livreurs que les autres métiers, avec 60 % des demandes d'emploi présentes en décembre 2009, ou entrées courant 2010, qui ne sont plus présentes en décembre 2010.

L'écoulement des demandes est relativement moins fluide pour les postes en lien avec l'intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes (taux d'écoulement de 49 %).

Répartition des offres et demandes d'emploi selon l'expérience et le niveau de formation

Codes ROME V -2	Part des offres exigeant moins d'1 an d'expérience		Niveau de formation le plus souvent requis par l'employeur		Part des offres à ce niveau de formation		Part des demandes d'emploi enregistrées à ce niveau	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
43111	Conducteur/Conductrice de transport de particuliers							
	69 %	67 %	V	V	5 %	10 %	48 %	47 %
43112	Conducteur/Conductrice de transport en commun (réseau routier)							
	67 %	62 %	V	V	3 %	4 %	54 %	53 %
43113	Conducteur-livreur/Conductrice-livreuse							
	44 %	40 %	V	V	4 %	4 %	53 %	52 %
43114	Conducteur/Conductrice de transport de marchandises (réseau routier)							
	26 %	24 %	V	V	4 %	4 %	63 %	62 %
43221	Conducteur/Conductrice d'engins de levage							
	14 %	15 %	V	V	5 %	10 %	55 %	55 %
43311	Agent du stockage et de la répartition de marchandises							
	46 %	58 %	V	IV	7 %	5 %	52 %	19 %
43312	Agent de manipulation et de déplacement des charges							
	52 %	51 %	V	V	3 %	3 %	52 %	50 %
43313	Déménageur/Déménageuse							
	59 %	53 %	VI	VI	3 %	3 %	18 %	19 %
43331	Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises							
	24 %	16 %	III	III	43 %	50 %	37 %	34 %
43332	Affréteur/Affréteuse							
	23 %	18 %	III	III	39 %	46 %	37 %	35 %
43333	Litigeur transport							
	10 %	23 %	III	III	49 %	45 %	31 %	38 %
43411	Accompagnateur/Accompagnatrice tourisme							
	54 %	55 %	III	III	26 %	25 %	36 %	27 %
61311	Responsable logistique							
	22 %	18 %	III	III	48 %	35 %	30 %	24 %
61312	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises							
	24 %	22 %	III	III	38 %	42 %	31 %	33 %
61313	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs							
	23 %	27 %	III	III	41 %	40 %	24 %	25 %

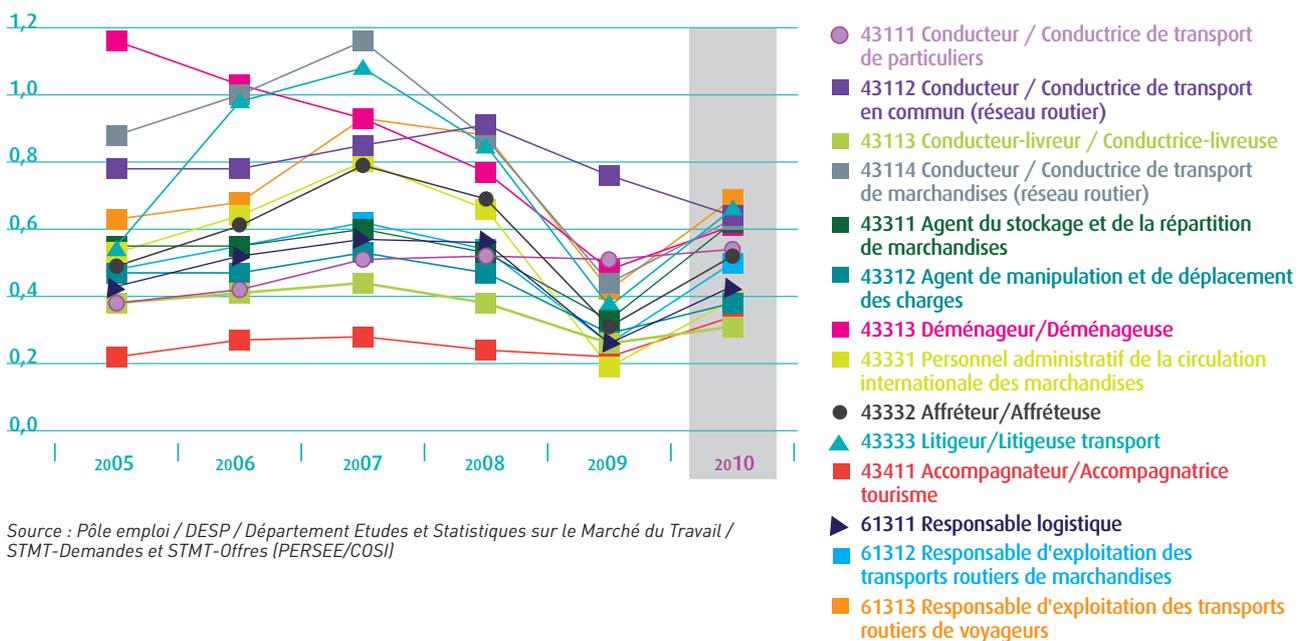


C'est pour la conduite routière dans le transport routier de personnes que les recruteurs exigent le plus fréquemment une expérience dans le métier, et que cette expérience requise est la plus longue : 62 % des employeurs demandent en 2010 au moins un an d'expérience pour la conduite routière de transport en commun. Néanmoins, pour l'ensemble des métiers de la conduite routière, le critère de la longueur de l'expérience semble relativement moins souvent requis qu'en 2009.

Un niveau minimal de formation est rarement évoqué par les recruteurs pour les postes de conduite, tandis qu'il l'est fréquemment lorsqu'il s'agit de pourvoir des postes d'af-

fréteur (50 % des offres déposées en 2010 exigent un niveau III), de litigeurs ou de responsables d'exploitation (plus de 40 % de ces offres sont de niveau III). Or, dans le cas du responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs, 25 % des candidats à ce poste, enregistrés en 2010 auprès des services de Pôle emploi, sont de niveau III.

Evolution du taux de tension par emploi (tous secteurs confondus)



Source : Pôle emploi / DESP / Département Etudes et Statistiques sur le Marché du Travail / STMT-Demandes et STMT-Offres (PERSEE/COSI)

Le taux de tension exprime, pour une demande d'emploi enregistrée, le nombre d'offres d'emploi déposées. Il correspond au rapport du nombre d'offres d'emploi déposées au cours d'une année sur le nombre de demandes d'emploi enregistrées au cours de la même année. Il permet d'évaluer les tensions de recrutement selon les métiers.

Un taux de tension supérieur à 1 traduit théoriquement des difficultés de recrutement. Cependant, les offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi étant partielles (en moyenne 30 à 40 % des offres du marché du travail), Pôle emploi retient un seuil « critique » de 0,75 : un taux de tension supérieur à 0,75 pour un métier traduirait ainsi des difficultés de recrutement.

Après un fort repli en 2009 de l'indicateur de tension, celui-ci repart à la hausse en 2010 pour tous les métiers, excepté celui de conducteur de transport en commun. Les augmentations les plus prononcées du taux de tension s'observent sur les métiers de responsables : le taux de tension du responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises passe ainsi de 0,26 à 0,5. La progression du taux de tension pour le métier de conducteur de transport de marchandises est également notable, de 0,44 en 2009 à 0,63 en 2010.

Globalement, les tensions restent en deçà de ce qu'elles étaient en 2008, et aucun des métiers n'enregistre en 2010 un taux de tension supérieur ou égal à 0,75.

Formation

> Formations réalisées

Il s'agit de présenter ici les effectifs formés sur des spécialités transport-logistique relevant des familles professionnelles de la CPNE dans les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche, les établissements qu'ils soutiennent, à l'AFPA, ainsi que dans les

organismes de formation qui préparent aux CQP de convoyeur, dabiste ou agent de caisse, et ce quel que soit le statut des personnes ayant suivi ces formations (salarié, demandeur d'emploi, étudiant ou élève).

Formations d'accès au métier

Sortants ayant obtenu un diplôme, un titre ou un CQP en 2010

Sont ici présentés les effectifs ayant obtenu un diplôme d'Etat (par la voie scolaire ou l'alternance), un titre professionnel ou un CQP en 2010 à l'issue de leur formation dans les organismes de développement et/ou dispensateurs de

formation de la branche - et dans les établissements soutenus par eux -, à l'AFPA¹, ainsi que dans les organismes qui préparent aux CQP de convoyeur, dabiste ou agent de caisse.

Diplômes, titres professionnels ou CQP par famille professionnelle délivrés en 2010 par la branche

Intitulé de la formation	Diplôme d'Etat (DE) ou Titre Professionnel (TP) ou CQP	Diplômes, titres ou CQP délivrés en 2010
Direction-encadrement		
Mastère	DE	41
Master I et II	DE	281
Manager opérationnel transport et logistique (EST)	TP	49
MTLCI Manager Transport Logistique et Commerce international (ISTELI - AFT-IFTIM)	TP	34
RPTL Responsable production transport logistique (ISTELI - AFT-IFTIM)	TP	143
RPTP Responsable production transport de personnes (ENSTV- AFT-IFTIM)	TP	13
Responsable en logistique (CERELOG- AFT-IFTIM)	TP	101
RTMAA Responsable du transport multimodal et activités associées (PROMOTRANS)	TP	54
RUL Responsable d'unité logistique (PROMOTRANS)	TP	76
Certificat de cadre en logistique (PROMOTRANS)	TP	19
Conduite		
CAP Conducteur routier « marchandises »	DE	975
BEP Conduite et services dans les transports routiers	DE	1 033
CAP Déménageur professionnel	DE	31
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	DE	35
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	DE	122
TP Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	TP	139
TP Conducteur de transport routier de marchandises sur porteur	TP	2 905
TP Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	TP	1 247
TP conducteur routier en transport interurbain de voyageurs	TP	1 894
CQP Métiers du Convoyage de Fonds et Valeurs	CQP	293

1. dont les effectifs sont donnés avec un an de décalage, soit pour l'année 2009.



Suite du tableau

Intitulé de la formation	Diplôme d'Etat (DE) ou Titre Professionnel (TP) ou CQP	Diplômes, titres ou CQP délivrés en 2010
Exploitation-gestion		
Bac Pro Exploitation des Transports	DE	697
Bac Pro Transport	DE	64
Bac Pro Logistique	DE	1 361
BTS Transport	DE	580
DUT « Gestion Logistique et Transport »	DE	975
Licence professionnelle Technico Commercial transport et logistique (PROMOTRANS)	DE	90
Licence professionnelle Organisateur de transports internationaux et de la logistique multimodale (CNAM)	DE	9
Technicien d'exploitation en transports terrestres de marchandises	TP	64
TSTL Technicien supérieur transport logistique	TP	210
TSTP Technicien supérieur transport de personnes (ENSTV- AFT-IFTIM)	TP	20
TSMEL Technicien supérieur en méthode et exploitation logistique	TP	276
Technicien en logistique d'entreposage	TP	150
Assistant d'exploitation en transport routier de marchandises	TP	66
Manutention-magasinage		
BEP Logistique et Commercialisation	DE	1 292
CAP Agent d'entreposage et de messagerie	DE	381
CAP Vendeur magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles	DE	50
TP Cariste d'entrepôt	TP	874
TP Agent magasinier	TP	739
TP Préparateur de commandes en entrepôt	TP	867
CQP Métiers d'Opérateur de traitements de valeurs	CQP	187
Maintenance		
BEP Maintenance des Véhicules et des Matériels	DE	260
CAP Maintenance des Véhicules et Matériels	DE	101
Bac Pro Maintenance de véhicules automobiles option « véhicules industriels »	DE	103
TSMVI Technicien supérieur de maintenance de véhicules industriels (ESMVI - PROMOTRANS)	TP	12
CQP Métiers de la Gestion et de la maintenance des installations bancaires automatisées	CQP	76
Total		18 989

Source : AFPA, AFT, AIFC, Brink's, Loomis, Promotrans, Prosegur, Temis

DE : Diplôme d'Etat

TP : Titre professionnel

Près de 19 000 diplômes d'Etat, titres professionnels ou CQP ont été délivrés par l'AFPA et les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche, ou soutenus par eux, sur le champ de l'ensemble des

familles professionnelles couvertes par la branche conventionnelle. Parmi eux, une majorité de titres professionnels a été délivrée (52 %).

Titres professionnels délivrés dans l'ensemble des centres agréés

Intitulé de la formation	2009	2010
Agent(e) commercial(e) et de conduite du transport routier urbain de voyageurs	34	144
Agent(e) magasinier(ère)	838	1 105
Assistant(e) d'exploitation en transports routiers de marchandises	71	63
Cariste d'entrepôt	716	899
Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur	3 855	5 042
Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur tous véhicules	1 510	1 636
Conducteur(trice) du transport routier interurbain de voyageurs	2 316	3 142
Conducteur(trice) livreur(se) sur véhicule utilitaire léger	145	94
Préparateur(trice) de commandes en entrepôt	712	1 069
Technicien(ne) d'exploitation en transports de marchandises	41	9
Technicien(ne) en logistique d'entreposage	153	186
Technicien(ne) supérieur(e) des transports de personnes	0	4
Technicien(ne) supérieur(e) des transports de personnes	15	36
Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique	362	481
Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique	25	12
Technicien(ne) supérieur(e) en transport logistique, option transitaire aérien et maritime	96	62
Technicien(ne) supérieur(e) en transport logistique, option transport terrestre	155	158
Total	11 044	14 142

Source : DGEFP - Mission des politiques de formation et de qualification Ministère du travail, de l'emploi et de la santé

Comparativement à 2009, l'ensemble des centres agréés ont globalement, en 2010, délivré 28 % de titres professionnels supplémentaires en transport-logistique. Il faut noter que l'AFPA et les organismes de développement et/ou

dispensateurs de formation de la branche sont à l'origine de plus de 60 % de l'ensemble des titres professionnels délivrés en 2010 sur la famille professionnelle de la conduite.

Diplômes d'Etat de l'Education nationale délivrés (France métropolitaine)

Intitulé de la formation	2008	2009
CAP Conducteur routier « marchandises »		896
BEP Conduite et services dans les transports routiers	1 284	1 272
CAP Déménageur professionnel	62	32
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	267	224
Bac Pro Exploitation des Transports	718	750
Bac Pro Logistique	1 401	1 728
BTS Transport	1 016	964
BEP Logistique et Commercialisation	2 586	2 515
CAP Agent d'entreposage et de messagerie	816	964
BEP Maintenance des Véhicules et des Matériels	10 112	9 015
CAP Maintenance des Véhicules et Matériels	382	362

Source : Céreq - Base de données Reffet



La base Reffet du Céreq répertorie notamment les diplômes de l'enseignement technique et professionnel délivrés par le ministère de l'Education nationale pour lesquels sont disponibles des données quantitatives mises en série tels les résultats aux examens. Son exploitation montre le poids de la profession dans la délivrance de ces diplômes, en particulier pour la famille professionnelle Conduite : en 2008 et 2009, ce sont ainsi entre 1 613 et 2 424 diplômes délivrés en conduite qui sont recensés par la base Reffet (la 1^{ère} session du CAP Conducteur routier « marchandises »

est sortie en 2009). Or, en 2010, les CFA (Centres de Formations d'Apprentis) de l'AFT et de Promotrans, et les lycées professionnels soutenus, ont délivré 2 074 diplômes en conduite (hors Diplôme d'Etat d'Ambulancier).

Inscrits postulant pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre en 2011

Il a été retenu de présenter les effectifs susceptibles de sortir en 2011 avec un diplôme, un titre professionnel ou un CQP à l'issue de leur formation auprès des organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche - et dans les établissements soutenus par eux -, des organismes agréés pour délivrer les CQP de la branche, ainsi qu'à l'AFPA². Il s'agit des effectifs en formation postu-

lant pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre professionnel transport-logistique, soit l'effectif en dernière année pour les formations se déroulant sur 2 ans et plus. Pour les formations courtes de moins d'un an, de type CQP ou titres professionnels en conduite, l'appréciation du nombre de certifications professionnelles qu'il est attendu de délivrer en 2011 est estimée à partir des bilans 2010.

Répartition des inscrits postulant pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre par famille professionnelle

Intitulé de la formation	Diplôme d'Etat (DE) ou Titre Professionnel (TP) ou CQP	Inscrits postulant pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre en 2011
Direction-encadrement		
Mastère	DE	42
Master I et II	DE	345
Manager opérationnel transport et logistique (EST)	TP	71
MTLCI Manager Transport Logistique et Commerce international (ISTELI - AFT-IFTIM)	TP	52
RPTL Responsable production transport logistique (ISTELI - AFT-IFTIM)	TP	228
RPTP Responsable production transport de personnes (ENSTV- AFT-IFTIM)	TP	16
Responsable en logistique (CERELOG- AFT-IFTIM)	TP	85
RTMAA Responsable du transport multimodal et activités associées (PROMOTRANS)	TP	69
RUL Responsable d'unité logistique (PROMOTRANS)	TP	69
Conduite		
CAP Conducteur routier « marchandises »	DE	1 466
BEP Conduite et services dans les transports routiers	DE	1 440
CAP Déménageur professionnel	DE	31
CAP Agent d'accueil et de conduite routière « Transport de voyageurs »	DE	14
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	DE	227
TP Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	TP	212
TP Conducteur de transport routier de marchandises sur porteur	TP	7 009
TP Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	TP	2 484
TP conducteur routier en transport interurbain de voyageurs	TP	4 435
CQP Métiers du Convoyage de Fonds et Valeurs et Activités Assimilées	CQP	311

2 : dont les effectifs sont donnés avec un an de décalage, soit pour l'année 2009.

Suite du tableau

Intitulé de la formation	Diplôme d'Etat (DE) ou Titre Professionnel (TP) ou CQP	Inscrits postulant pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre en 2011
Exploitation-gestion		
Bac Pro Exploitation des Transports	DE	810
Bac Pro Transport	DE	249
Bac Pro Logistique	DE	2 307
BTS Transport	DE	992
DUT « Gestion Logistique et Transport »	DE	1 163
Licence professionnelle Technico Commercial transport et logistique (PROMOTRANS)	DE	80
Licence professionnelle Organisateur de transports internationaux et de la logistique multimodale (CNAM)	DE	37
Technicien d'exploitation en transports terrestres de marchandises	TP	102
TSTL Technicien supérieur transport logistique	TP	328
TSTP Technicien supérieur transport de personnes (ENSTV- AFT-IFTIM)	TP	35
TSMEL Technicien supérieur en méthode et exploitation logistique	TP	330
Technicien en logistique d'entreposage	TP	273
Assistant d'exploitation en transport routier de marchandises	TP	111
Manutention-magasinage		
CAP Agent d'entreposage et de messagerie	DE	735
TP Cariste d'entrepôt	TP	902
TP Agent magasinier	TP	947
TP Préparateur de commandes en entrepôt	TP	1 042
CQP Métiers d'Opérateur de traitements de valeurs	CQP	188
Maintenance		
CAP Maintenance des Véhicules et Matériels	DE	155
Bac Pro Maintenance de véhicules automobiles option « véhicules industriels »	DE	114
TSMVI Technicien supérieur de maintenance de véhicules industriels (ESMVI - PROMOTRANS)	TP	13
CQP Métiers de la Gestion et de la maintenance des installations bancaires automatisées	CQP	77
Total		29 596

Source : AFPA, AFT, AIFC, Brink's, Loomis, Promotrans, Prosegur, Temis

Près de 29 600 personnes formées à l'AFPA, dans les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche, ou soutenus par eux, et dans les organismes agréés pour délivrer le CQP de la branche, sont susceptibles de se présenter en 2011 pour l'obtention d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'un CQP se rapportant aux familles professionnelles de la branche conventionnelle.

Ce chiffre est en progression par rapport à l'an dernier. 60 % des effectifs se préparent à exercer dans la famille professionnelle Conduite (1 point de plus qu'en 2009), 23 % dans la famille professionnelle Exploitation-gestion (3 points de plus), et 13 % dans la famille professionnelle Manutention-magasinage (3 points de moins).

Formations obligatoires

Sont ici présentés les effectifs en formation obligatoire soutenus par la profession.

Répartition des effectifs en formation obligatoire par famille professionnelle

Formations d'accès au métier	Effectifs 2010	Formations continues	Effectifs 2010
Direction-encadrement			
Attestations de capacité	3 789	Matières dangereuses	1 241
Conduite			
FIMO ¹	22 660	FCO ²	115 661
Passerelles vers Marchandises	781	Recyclage formation matières dangereuses	9 167
Passerelles vers Voyageurs	2 033	Recyclage permis à point	10 460
Formation initiale matières dangereuses	12 007		
Permis de conduire	8 957		
Exploitation-gestion			
		Exploitation matières dangereuses	834
Manutention-magasinage			
CACES débutants	33 085	CACES expérimentés	11 949
Autres			
Conseiller à la sécurité (initiale)	540	Conseiller à la sécurité (recyclage)	311
Homologation des formateurs	49	Formation de formateurs	601
Total			234 124

Source : AFT, AIFC, Promotrans

1 : Formation effectuée dans les organismes dispensateurs de formation de la profession AIFC et Promotrans ou soutenus par la profession (compte propre et compte d'autrui).

2 : Formation effectuée dans les organismes dispensateurs de formation de la profession AIFC et Promotrans ou soutenus par la profession (compte propre et compte d'autrui). Inclut les stagiaires formés par les moniteurs d'entreprise au titre de la délégation de compétences.

Plus de 234 000 personnes ont participé en 2010 à une formation obligatoire dans les organismes dispensateurs de formation de la branche (ou soutenus par eux), soit une progression de +5 % par rapport à 2009. Les effectifs en formation continue obligatoire ont progressé plus rapidement que ceux en formation initiale - respectivement +8 %

et +1 % -, du fait en particulier d'une augmentation de +10 % du nombre de stagiaires en FCO. En ce qui concerne les formations initiales obligatoires, l'accroissement des effectifs en FIMO (+1 % en 2010, après une chute de -14 % en 2009) fait plus que compenser la baisse du nombre de stages CACES débutants (-5 %, après -14 % en 2009).



Formations continues (hors formations obligatoires)

Sont ici présentés les effectifs en formation continue – ne donnant pas lieu à la délivrance d'un diplôme d'Etat ou d'une

certification professionnelle – dans les organismes dispensateurs de formation de la profession AIFC et Promotrans.

Répartition des effectifs en formation continue par famille professionnelle en 2010

Familles Professionnelles	Effectifs en formation continue
Direction-encadrement	4 733
Conduite	8 760
Exploitation-gestion	2 767
Manutention-magasinerie	15 170
Maintenance	1 138
Autres	12 933
Total	45 501

Source : AIFC, Promotrans

En 2010, les effectifs en formation continue non obligatoire ont progressé de +1 %, après un recul de -11 % en 2009. En effet, les formations de perfectionnement non obligatoires à l'adresse du personnel en exploitation-gestion, et dans une moindre mesure du personnel en manutention-magasinerie, se sont redressées en 2010 (respectivement +41 % et +2 %) ; néanmoins, le nombre de stagiaires en formation de perfectionnement des familles professionnelles direction-encadrement, conduite, et maintenance, continue de reculer (respectivement -8 %, -10 %, et -13 %).

> Utilisation des dispositifs de formation

Sont ici présentés les effectifs en apprentissage dans les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche, ainsi que les effectifs communiqués par l'OPCA Transports pour les salariés des établissements de la branche conventionnelle qui ont réalisé en 2010 leur formation dans le cadre des contrats de professionnalisation, des périodes de professionnalisation, du plan de formation, du DIF, de la VAE. Il convient de préciser que ces derniers chiffres reprennent les effectifs formés - sur ces dispositifs - par les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche (chiffres déjà

inclus dans la rubrique précédente), mais englobent également les actions réalisées par les autres opérateurs qui interviennent sur ces formations. En ce qui concerne la VAE, sont également distingués les candidats accompagnés par l'AFT, PROMOTRANS, ainsi que l'ensemble des candidats à la VAE sur les titres professionnels et diplômes d'Etat des spécialités transport-logistique relevant des familles professionnelles de la CPNE. Sont aussi présentés les effectifs de tuteurs, toutes catégories confondues, formés dans la branche conventionnelle.

Apprentissage

Sont ici présentées les statistiques sur l'apprentissage de l'AFT et PROMOTRANS.

Répartition des effectifs en apprentissage par famille professionnelle en 2010

Familles Professionnelles	Effectifs inscrits en 1 ^{ère} année d'apprentissage	Effectifs inscrits en dernière année d'apprentissage	Effectifs totaux en apprentissage 1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} années	Nombre de diplôme ou titres délivrés par la voie de l'apprentissage
	au 31.12.2010	au 31.12.2010	au 31.12.2010	en 2010
Direction-encadrement	202	221	423	146
Conduite	861	288	1 149	617
Exploitation-gestion	892	895	2 327	634
Manutention-magasinerie	92	75	167	248
Maintenance	241	200	485	259
Autres	12	0	12	0
Total	2 288	1 679	4 551	1 904

Source : AFT, PROMOTRANS



Comme dans l'édition précédente, sont ici présentés les effectifs en apprentissage accueillis dans les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche et les établissements soutenus par eux, quelle que soit l'année d'apprentissage. Il s'avère que cet effectif total en apprentissage au 31 décembre 2010 a baissé de -3,4 % en glissement annuel, l'accroissement du nombre de contrats d'apprentissage dans les familles professionnelles Conduite (+5 %) et Exploitation-gestion (+59 %) ne compensant pas la chute du nombre de contrats d'apprentissage dans les familles professionnelles Manutention-magasinage (-85 %), Maintenance (-14 %) et Direction-encadrement (-11 %).

Cette année, l'Observatoire présente en outre le nombre de diplômes et titres délivrés par la voie de l'apprentissage dans les organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche et les établissements soutenus par eux, l'effectif en dernière année d'apprentissage pour les

formations se déroulant sur 2 ans et plus (soit les sortants « attendus » en 2011 avec un diplôme ou un titre professionnel à l'issue de leur formation en apprentissage) et le nombre de nouveaux arrivants inscrits en 1^{ère} année d'apprentissage.

Il est à noter qu'à la rentrée 2010, les nouveaux arrivants sont relativement plus nombreux à s'être inscrits en apprentissage dans les formations à la conduite : parmi les inscrits en 1^{ère} année d'apprentissage, on en compte ainsi 38 % dans les formations à la conduite, tandis qu'en dernière année d'apprentissage (c'est-à-dire postulant à un diplôme ou titre en 2011), on en recense seulement 17 %.

● Professionnalisation

Contrats de professionnalisation par famille professionnelle et activité en 2010

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	1 012	844	165	3	550	2 574
Voyageurs	585	65	5	4	104	763
Transport sanitaire	4	51	3	0	212	270
Total	1 601	960	173	7	866	3 607

Source : OPCA Transports

Périodes de professionnalisation par famille professionnelle et activité en 2010

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	1400	477	63	—	340	2 280
Voyageurs	234	105	1	—	111	451
Transport sanitaire	15	281	—	—	891	1 187
Total	1 649	863	64	0	1 342	3 918

Source : OPCA Transports

« Autre » regroupe Interprofessionnel, et Ventes/achats.

N.B. : le format des statistiques communiquées cette année par l'OPCA Transports calées sur le FORMACODE n'ont pas permis d'identifier explicitement des formations relatives à la famille professionnelle Direction-encadrement.

Le nombre de contrats de professionnalisation dans la branche conventionnelle a augmenté de +5 % en 2010, du fait d'une hausse de +16 % dans le transport sanitaire, et jusqu'à +21 % dans l'activité Marchandises, où des chutes avaient au contraire été enregistrées en 2009. Cependant, dans le transport de voyageurs, le nombre de contrats de professionnalisation continue de diminuer de -28 % en 2010, après -40 % en 2009.

Le nombre de bénéficiaires de périodes de professionnalisation s'est accru fortement dans le transport sanitaire en 2010 (+21 %). La hausse est encore plus marquée dans le transport routier de voyageurs (+24 %), alors que dans ce secteur ils s'étaient réduits de -36 % en 2009. En revanche, dans l'activité Marchandises, les périodes de professionnalisation ont continué de reculer, mais moins vite qu'en 2009 (-9 % en 2010, après -33 % en 2009).

Plan de formation

Plan de formation – de 10 salariés par famille professionnelle et activité en 2010

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	5 882	770	733	2	2 686	10 073
Voyageurs	1 534	294	11	—	306	2 145
Transport sanitaire	62	1 688	—	—	1 801	3 551
Total	7 478	2 752	744	2	4 793	15 769

Source : OPCA Transports

« Autre » regroupe Interprofessionnel, et Ventes/achats.

Plan de formation + de 10 salariés par famille professionnelle et activité en 2010

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasinage	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	22 126	7 930	6 244	4	23 886	60 190
Voyageurs	7 094	772	177	—	3 331	11 374
Transport sanitaire	172	1 153	3	—	2 875	4 203
Total	29 392	9 855	6 424	4	30 092	75 767

Source : OPCA Transports

« Autre » regroupe Interprofessionnel, et Ventes/achats.

Les entreprises de la branche conventionnelle ont mené plus de 91 500 actions de formation dans le cadre du plan de formation en 2010, soit un nombre en légère augmentation par rapport à 2009 ; 85 % d'entre elles sont le fait d'établissements d'au moins 10 salariés.

Dans le transport sanitaire, le plan de formation a été davantage mobilisé en 2010 : en effet, son utilisation s'accroît de +61 % dans les établissements de moins de 10 salariés, et double dans les établissements plus grands.

Les salariés du transport routier de voyageurs ont également vu s'améliorer leur accès à la formation, puisque le nombre d'actions de formations au titre du plan de formation a progressé de +60 % dans les établissements de moins de 10 salariés en 2010, et de +10 % dans les établissements de 10 salariés et plus. A contrario, elles ont évolué à la baisse dans l'activité Marchandises : -3 % dans les établissements de moins de 10 salariés en 2010, et -8 % dans les établissements de 10 salariés et plus.

Taux d'accès à la formation, taux de participation financière, et durée moyenne des stages (stagiaires pris en charge dans le cadre du plan de formation)

Codes NAF Rév. 2	2008			2009		
	Taux de participation financière (en %)	Taux d'accès à la formation (en %)	Durée moyenne des stages (en heures)	Taux de participation financière (en %)	Taux d'accès à la formation (en %)	Durée moyenne des stages (en heures)
49.41A	Transports routiers de fret interurbains					
	2,39 %	41,21 %	22,1	2,54 %	39,49 %	27,5
49.41B	Transports routiers de fret de proximité					
	1,72 %	23,25 %	20,6	1,98 %	29,50 %	24,8
53.20Z	Autres activités de poste et de courrier					
	1,86 %	26,11 %	25,0	1,88 %	28,00 %	22,3
80.10Z	Activités de sécurité privée					
	2,29 %	31,91 %	20,3	2,10 %	36,52 %	20,9
49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs					
	2,16 %	25,77 %	31,1	2,07 %	28,39 %	26,4
49.39B	Autres transports routiers de voyageurs					
	1,48 %	20,97 %	35,8	1,54 %	20,98 %	40,9
49.42Z	Déménagement					
	2,23 %	40,63 %	20,1	2,38 %	43,26 %	19,7
49.41C	Location de camions avec chauffeur					
	2,14 %	39,84 %	22,4	2,07 %	41,61 %	17,5
77.12Z	Location et location-bail de camions					
	2,04 %	39,91 %	19,8	1,95 %	42,42 %	17,8
52.29A	Messagerie, fret express					
	1,98 %	23,72 %	15,2	1,56 %	9,39 %	7,9
52.29B	Affrètement et organisation des transports					
	1,93 %	38,07 %	25,3	1,99 %	45,43 %	19,3
52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique					
	2,09 %	33,09 %	25,2	1,88 %	28,09 %	25,9
86.90A	Ambulances					
	1,53 %	7,57 %	71,4	1,48 %	10,97 %	47,9

Source : Céreq, exploitation des déclarations fiscales 24-83

Taux de participation financière : ratio des dépenses de formation rapportées à la masse salariale.

Taux d'accès à la formation : ratio du nombre de stagiaires rapporté à l'effectif salarié.

Durée moyenne des stages : nombre total d'heures de stage rapporté au nombre de salariés ayant suivi au moins un stage.

Dans 8 des 13 secteurs d'activité de la Convention collective des transports routiers, le taux d'accès à la formation, défini comme le ratio du nombre de stagiaires rapporté à l'effectif salarié, a augmenté en 2009. Cependant, dans 9 secteurs d'activité, la durée moyenne des stages a baissé en 2009.

C'est dans le transport sanitaire que le taux d'accès à la formation est le plus bas : 11 % seulement des salariés de ce secteur ont eu accès à une formation en 2009. Néanmoins, les durées moyennes de formation (nombre total d'heures de stage rapporté au nombre de salariés ayant

suivi au moins un stage) y sont largement les plus longues (48 heures en moyenne par stage).

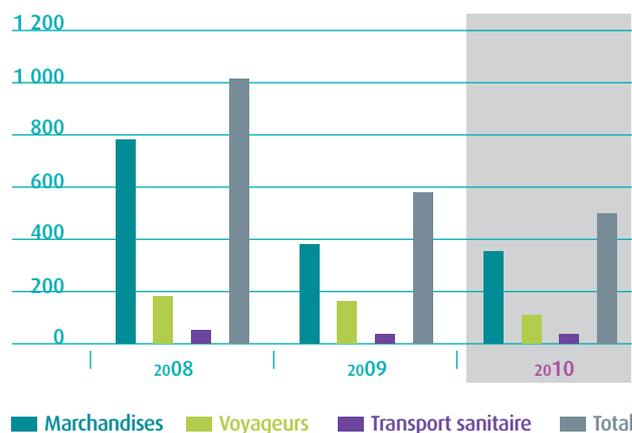
Le taux de participation financière, défini comme le ratio des dépenses de formation rapportées à la masse salariale est, en 2009, comme en 2008, le plus faible dans les secteurs d'activité 86.90A – Ambulances, et 49.39B - Autres transports routiers de voyageurs (respectivement 1,48 % et 1,54 % en 2009). Il est le plus élevé en Transport routier de fret interurbain et Déménagement (respectivement 2,54 % et 2,38 % en 2009).

Tutorat

Effectifs de tuteurs formés par activité

Le nombre de tuteurs formés a baissé en 2010 (-14 %). Cette tendance concerne tant le transport de Marchandises que de Voyageurs. Pour l'activité Marchandises, la baisse s'est néanmoins atténuée par rapport à celle constatée en 2009 (-43 %).

Source : OPCA Transports



> Formation tout au long de la vie

● Droit Individuel à la Formation (DIF)

Droit Individuel à la Formation (DIF) prioritaire par famille professionnelle et activité en 2010

	Conduite	Exploitation-Gestion	Manutention-Magasiner	Maintenance	Autres	Total
Marchandises	847	1 714	89	1	7 866	10 517
Voyageurs	98	99	5	—	1 326	1 528
Transport sanitaire	0	17	69	41	178	305
Total	945	1 830	163	42	9 370	12 350

Source : OPCA Transports

« Autre » regroupe Interprofessionnel, et Ventes/achats.

L'utilisation du DIF prioritaire s'est intensifiée en 2010 dans les entreprises de l'activité Marchandises et du transport routier de voyageurs : respectivement +29 % et +23 %.



Ratio nombre d'heures en DIF non prioritaire / nombre d'heures totales en DIF en 2009

Ratio	% des répondants
0	67 %
> 0 et < 0,5	3 %
>= 0,5 et < 1	3 %
1	26 %

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel,
nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

Il a en outre été demandé cette année aux répondants de l'enquête Tableau de bord d'indiquer, pour 2009, le nombre d'heures de formation suivies par les salariés de la branche conventionnelle au titre respectivement du DIF non prioritaire et du DIF prioritaire.

Il s'avère que :

- dans les deux tiers des établissements, aucune formation n'a été suivie dans le cadre du DIF non prioritaire,
- dans un quart des établissements, c'est exclusivement le DIF non prioritaire qui a été sollicité,
- seulement 6 % des établissements pratiquent un mix DIF prioritaire-DIF non prioritaire.

Néanmoins, seulement 8 % des sondés ont répondu à cette question.

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

VAE à l'AFPA, l'AFT et PROMOTRANS en 2010

	Candidats accompagnés (Promotrans et AFT)	Candidats présentés (AFPA)	Validations partielles	Validations totales
Direction- encadrement	8	0	4	7
Conduite	45	42	0	89
Exploitation-gestion	45	83	15	71
Manutention-magasinage	68	238	53	277
Maintenance	0	0	0	0
Autres	3	0	0	2
Total	169	363	72	446

Source : AFPA, AFT, PROMOTRANS

532 candidats ont été accompagnés, ou présentés, dans une démarche VAE par l'AFPA, l'AFT et Promotrans sur des titres professionnels transport-logistique. Une large majorité de ces candidats (58 %) postulait pour un titre professionnel dans la famille professionnelle Exploitation-gestion. Notons que le nombre de titres professionnels validés en 2010 (validation partielle ou totale) peut être supérieur au nombre de candidats qui ont été accompagnés, ou présentés, dans cette voie, du fait que certains

candidats ont pu valider totalement en 2010 des titres qu'ils avaient partiellement validés les années précédentes. Il faut remarquer qu'en 2010, 86 % des validations délivrées sur les titres professionnels transport-logistique sont totales.

La présentation de ces chiffres inclut désormais les titres professionnels délivrés par l'AFPA, ainsi que la totalité de ceux délivrés par Promotrans, ce qui n'était pas le cas l'an dernier.

VAE sur les titres professionnels en 2010 dans l'ensemble des centres (validations totales)

Intitulé du titre professionnel	2010
TP : Titre professionnel technicien(ne) supérieur(e) en transport logistique, option transport terrestre, option transitaire aérien et maritime	17
TP : Titre professionnel technicien(ne) d'exploitation en transports de marchandises	3
TP : Titre professionnel technicien(ne) en logistique d'entrepôt	39
TP : Titre professionnel Cariste d'entrepôt	161
TP : Titre professionnel Préparateur (trice) de commandes en entrepôt	76
TP : Titre professionnel Conducteur(trice) du transport routier interurbain de voyageurs	31
TP : Titre professionnel Agent (e) magasinier (ère)	53
TP : Titre professionnel Conducteur(trice) du transport routier marchandises sur tous véhicules	39
TP : Titre professionnel Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur	38
TP : Titre professionnel Assistant(e) d'exploitation en transports routiers de marchandises	1
TP : Titre professionnel Conducteur(trice) livreur(se) sur véhicule utilitaire léger	6
Total	465

Source : DGEFP - Mission des politiques de formation et de qualification
Ministère du travail, de l'emploi et de la Santé

Le titre professionnel Cariste d'entrepôt est, au niveau national, tous centres confondus, celui qui fait le plus fréquemment l'objet d'une validation des acquis de l'expé-

rience en 2010 : il concentre 36 % des validations totales par la VAE obtenues sur les titres professionnels transport-logistique.

VAE sur les diplômes en 2009

Diplôme	Candidats présentés	Validations partielles	Validations totales
CAP conducteur routier "marchandises"	12	3	6
BEP conduite et services dans le transport routier	6		5
CAP agent d'accueil et de conduite routière - Transport de voyageurs	85	3	82
BAC Pro. exploitation des transports	26	4	19
BAC Pro. logistique	207	23	166
BTS transport	69	12	45
Cap agent d'entrepôt et de messagerie	68	2	64
BEP maintenance des véhicules et des matériels	7		7
BAC Pro. maintenance de véhicules automobiles option : véhicules industriels	8	2	6
BEP logistique et commercialisation	36	2	33
Total	524	51	433

Source : Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Les chiffres disponibles relatifs à la VAE sur les diplômes portent sur l'année 2009. Ils montrent que le Bac Professionnel Logistique est le diplôme transport-logistique le plus souvent demandé pour une accession par la VAE : 40 % des candidats présentant un diplôme transport-logistique par la VAE s'y sont positionnés.

Le CAP Agent d'accueil et de conduite routière en transport routier de voyageurs attire également 16 % des candidats par la VAE à l'obtention de diplômes transport-logistique. 89 % des validations délivrées en 2010, tous diplômes transport-logistique confondus, sont totales.

Actions de VAE financées par l'OPCA Transports en 2010

	2009	2010
Marchandises	39	137
Voyageurs	24	51
Transport sanitaire	2	1
Total	64	189

Source : OPCA Transports

En 2010, l'OPCA Transports a fait bénéficier 189 candidats d'une VAE, soit près de trois fois plus qu'en 2009. La progression est particulièrement forte dans l'activité Marchandises dont près des trois-quarts des bénéficiaires sont issus.

Insertion professionnelle

Promotrans et l'Unité d'Appui et de Conseil au Système Educatif (UACSE) de l'AFT réalisent une enquête annuelle sur le devenir des jeunes après un enseignement en transport et logistique dispensé au sein de leurs CFA (Centre de Formation d'Apprentis), des écoles, et des lycées professionnels qu'ils soutiennent dans le cadre de la Convention générale de coopération avec l'Education Nationale. Les

sortants de formation sont interrogés six mois après la fin de leur formation. Globalement, le taux de réponse est de 50 % pour l'enquête 2011 (examens présentés en juin 2010), ce qui correspond à 5 551 questionnaires renseignés, une hausse substantielle par rapport aux chiffres présentés les années précédentes du fait de l'intégration cette année des résultats des CFA et des écoles de Promotrans.



Situation des jeunes au moment de l'enquête

Diplômes et Titres	PARMI CEUX QUI ONT UN EMPLOI							
	% en poste (emploi)		% en poursuite d'études, formation (y compris alternance)		% en CDI		% dans le secteur transport-logistique ^(*)	
	Voie scolaire	Alternance	Voie scolaire	Alternance	Voie scolaire	Alternance	Voie scolaire	Alternance
Direction-encadrement								
Master		47 %		0 %		57 %		0 %
Manager opérationnel transport-logistique (EST)		60 %		10 %		83 %		78 %
CERELOG		40 %		28 %		76 %		35 %
RTMAA Responsable du transport multimodal et activités associées		3 %		97 %		100 %		100 %
RUL Responsable d'unité logistique		13 %		80 %		63 %		50 %
Conduite								
CAP Conducteur Transport Routier Marchandises	44 %	81 %	29 %	6 %	34 %	67 %	64 %	67 %
BEP Conduite et Services dans le Transport Routier	25 %	69 %	44 %	33 %	36 %	50 %	66 %	100 %
CAP Déménageur professionnel		46 %		27 %		58 %		67 %
CAP Agent d'Accueil et de Conduite Routière « Transports de Voyageurs »	100 %	87 %	0 %	0 %	50 %	90 %	50 %	100 %
Exploitation-gestion								
BAC Pro. Exploitation des Transports	38 %	44 %	45 %	31 %	46 %	94 %	72 %	88 %
BAC Pro. Logistique	27 %	41 %	44 %	30 %	28 %	46 %	50 %	23 %
BTS Transport	33 %	46 %	37 %	29 %	25 %	66 %	55 %	58 %
DUL		48 %		4 %		91 %		45 %
Licence professionnelle Technico Commercial transport et logistique		46 %		29 %		46 %		46 %
TSTL Technicien supérieur transport logistique		100 %		0 %		67 %		100 %
TSMEL Technicien supérieur en méthode et exploitation logistique		48 %		15 %		48 %		33 %
Manutention-magasinerie								
BEP Logistique & Commercialisation	3 %	26 %	86 %	47 %	13 %	41 %	47 %	37 %
CAP Agent d'Entreposage & de Messagerie	12 %	47 %	47 %	5 %	31 %	33 %	63 %	0 %
CAP Vendeur Magasinier en Pièces de Rechange et Equipements Auto.	23 %		55 %		40 %		20 %	
Maintenance								
BEP Maintenance	6 %	23 %	78 %	59 %	20 %	37 %	0 %	16 %
CAP Maintenance	26 %	40 %	49 %	40 %	22 %	53 %	11 %	16 %
BAC Pro. Maintenance	45 %	49 %	36 %	32 %	0 %	62 %	20 %	28 %
TSMVI Technicien supérieur de maintenance de véhicules industriels		93 %		7 %		85 %		0 %
TOTAL	25 %	47 %	50 %	27 %	33 %	61 %	60 %	49 %

Source : AFT (UACSE), Promotrans

(*) entendu dans un sens plus large que le champ conventionnel

34 % des jeunes interrogés occupent un emploi six mois après leur examen, soit 7 points de plus que l'an dernier, mais les taux d'insertion sont encore inférieurs de 8 points aux taux de placement d'avant la crise. Le placement est différencié selon que la formation a été suivie en alter-

nance ou par la voie scolaire : 47 % des personnes en alternance ont un emploi six mois après la fin de leur formation (dont 61 % en CDI), contre 25 % des personnes ayant suivi des formations en transport-logistique par la voie scolaire (dont 33 % en CDI).



Contexte économique général

La France a connu une reprise économique à partir du deuxième trimestre 2009. Néanmoins, le PIB a diminué de 2,5 % en 2009 (après +0,3 % en 2008), du fait d'un début d'année à un niveau très bas.

Ce contexte récessif a fortement pesé sur les transports, malgré le redressement du transport intérieur routier de marchandises amorcé au 2^{ème} trimestre 2009. Ainsi, les tonnes-kilomètres en transport routier du pavillon français connaissent une chute de 14 % en 2009, après -5,9 % en 2008. Le trafic national (PTAC > 3,5 tonnes) du compte d'autrui a davantage souffert que celui du compte propre, avec un repli de -15,7 % pour le compte d'autrui (après -6,5 % en 2008), contre -6,6 % pour le compte propre. La chute du transport international est plus accentuée que celle du national : elle est par ailleurs très prononcée sous pavillon français (-26,4 %), comparée au recul de l'international sous pavillon étranger (-12 %). Le cabotage, même si son poids est relativement faible, résiste relativement mieux (-8,0 %) dans une année 2009 caractérisée par une perte des parts de marché du pavillon français.

Alors que pour la première année depuis 2003, l'ensemble des transports collectifs enregistre en 2009 une baisse (-0,3 % en voyageurs-kilomètres), les transports collectifs routiers (autobus et autocars) continuent d'afficher une hausse (+0,8 %). L'activité du transport routier interurbain (hors Ile de France) mesurée en voyageurs-kilomètres a même progressé de 8 % en 2009.

L'année 2010 a ensuite été marquée par un rythme en dents de scie : après trois trimestres consécutifs de baisse, le transport routier pour compte propre a bondi de 24,3 % au 2^{ème} trimestre 2010, et dans le même temps le transport

pour compte d'autrui augmentait de 10,2 %, après un repli de 5,2 % au premier trimestre. Néanmoins, au 3^{ème} trimestre 2010, le transport intérieur routier est reparti à la baisse (-1,4 % après +4,4 %), et cette contraction a affecté davantage le compte propre (-5,3 %) que le compte d'autrui (-0,5 %).

Concernant l'emploi salarié dans le secteur du transport et de l'entreposage (dans un sens plus large que celui de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires, puisqu'il inclut le transport urbain de voyageurs, le transport ferroviaire, fluvial et aérien), il a fortement baissé en 2009, du fait d'un fort recul de l'emploi salarié du transport routier de fret, et particulièrement du fret routier interurbain. Le transport routier de voyageurs aurait toutefois bien résisté. Après six trimestres de recul, les établissements de l'ensemble du secteur du transport et de l'entreposage auraient arrêté de détruire des emplois aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2010, et, dès le courant 2009, le recours à l'emploi intérimaire est reparti dans le secteur des transports.

Sources :
SOeS, Chiffres et Statistiques, n°189, janvier 2011
SOeS, Les transports en 2009, juin 2010



Prospective

Prévisions d'emplois

Evolution des effectifs par famille professionnelle (en pourcentage d'établissements)

	Augmentation	Stabilisation	Diminution	Ne se prononce pas
Direction	1 %	93 %	4 %	3 %
Gestion	2 %	90 %	5 %	4 %
Ventes/Achats	4 %	86 %	4 %	6 %
Exploitation	7 %	83 %	5 %	5 %
Manutention	5 %	83 %	5 %	7 %
Conducteurs	18 %	68 %	8 %	6 %
Maintenance	4 %	85 %	4 %	7 %
Interprofessionnel	3 %	83 %	4 %	10 %
Ensemble	7 %	83 %	5 %	5 %

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009

Interrogés courant 2010, relativement plus d'établissements de la branche conventionnelle prévoient pour 2010 une augmentation de l'ensemble de leurs effectifs salariés (7 %) que leur baisse (5 %) en 2010. Le différentiel est

particulièrement prononcé pour les conducteurs : 18 % des établissements tablaient sur leur hausse, contre 8 % sur leur diminution.

Prévisions de recrutements

Pourcentage d'établissements prévoyant de recruter des conducteurs dans les douze mois qui suivent l'enquête

	Intentions de recrutement	Dont Créations	Dont remplacements
De 1 à 4 salaires	11 %	49 %	73 %
De 5 à 9 salaires	25 %	63 %	63 %
De 10 à 49 salaires	39 %	76 %	55 %
50 salaires et plus	60 %	95 %	46 %
Ensemble	27 %	72 %	58 %

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement
Résultats semi-définitifs au 31 décembre 2009



Plus du quart des établissements prévoyaient, au moment de l'enquête, de recruter des conducteurs en 2010, et, pour près des trois-quarts des établissements, il s'agissait de créer de nouveaux postes. Ces réponses sont tout à fait cohérentes avec les 18 % d'établissements (vus plus haut) s'attendant à une augmentation des effectifs de conducteurs en 2010.

Les recruteurs évoquant pour les douze prochains mois des créations de postes à la conduite sont ainsi plus nombreux

que ceux évoquant le remplacement de conducteurs (16 % de l'ensemble des établissements dans ce dernier cas).

Au moment de l'enquête, 23 % des établissements se plaignaient de difficultés de recrutement, et pour 76 % d'entre eux le recrutement de nouveaux conducteurs posait problème.

Estimations des effectifs au 31/12/2010

Effectifs estimés au 31/12/2010 par famille professionnelle

Dénominations	Clé de répartition	Estimation des effectifs fin 2010 Nouvel ajustement
DIRECTION	3,1 %	19 510
GESTION	5,6 %	35 490
VENTES/ACHATS	1,4 %	9 150
TECHNIQUES D'EXPLOITATION	8,0 %	50 890
MANUTENTION/MAGASINAGE	6,8 %	43 000
CONDUITE	70,7 %	449 400
<i>Transport de personnes</i>	18,7 %	118 700
- Transport de voyageurs	11,6 %	73 400
- Transport sanitaire	7,1 %	45 300
<i>Transport de marchandises</i>	52,1 %	330 700
MAINTENANCE DES VEHICULES	2,3 %	14 670
INTERPROFESSIONNEL	2,2 %	13 700
TOTAL	100 %	635 810

L'Observatoire estime que les effectifs de la branche conventionnelle pourraient progresser de +0,5 % au cours de l'année 2010, ce qui porterait les effectifs à 635 810 salariés fin 2010.



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES
QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

66, avenue du Maine
75014 Paris
www.optl.fr

cpne-transport@club-internet.fr